

Envoyé en préfecture le 22/10/2025

Reçu en préfecture le 22/10/2025

Publié le

ID : 034-213400575-20251020-DEL2025_10_18-DE

S²LOW



Castelnau
~le-lez

2026

(ROB)

RAPPORT D'ORIENTATION BUDGÉTAIRE

PREAMBULE

Étape incontournable du cycle budgétaire, le Débat d'Orientation Budgétaire doit se tenir dans les 2 mois qui précèdent le vote du Budget Primitif sous peine d'illégalité.

L'objectif de cet exercice est de préparer l'examen du budget de l'année à venir, en permettant aux membres de l'assemblée délibérante de s'approprier les enjeux en amont du vote du budget 2026, qui aura lieu début décembre 2025.

Le Débat d'Orientation Budgétaire doit s'appuyer sur le Rapport d'Orientation Budgétaire (ROB) mais ce document n'a aucun caractère décisionnel.

En complément des éléments de contexte liés à l'environnement économique, financier et législatif dans lequel se construit le budget 2026, le ROB doit présenter, conformément aux dispositions de l'article L2312-1 du Code Général des Collectivités Territoriales :

- les engagements pluriannuels envisagés,
- la structure et la gestion de la dette
- la structure et l'évolution des effectifs communaux
- l'évolution prévisionnelle et l'exécution des dépenses de personnel, des rémunérations, des avantages en nature et du temps de travail.

Ces dispositions ont été complétées par l'article 13 - II) de la Loi de Programmation des Finances Publiques du 2 janvier 2018, précisant que doivent également être présentés les objectifs de la collectivité concernant l'évolution des dépenses réelles de fonctionnement, et l'évolution du besoin de financement annuel (emprunts minorés du remboursement de dette).

Le Rapport d'Orientation Budgétaire n'est pas un document interne : il doit être transmis aux Services Préfectoraux et au Président de l'EPCI dont la Commune est membre. Il doit en outre faire l'objet d'une publication, notamment sur le site Internet de la Commune.

Les chiffres avancés dans le présent document restent prévisionnels, et préfigurent les crédits à voter à la fois au budget primitif (BP) 2026, examiné au Conseil Municipal début décembre, et au budget supplémentaire (BS) qui sera examiné courant 2026. En effet, le BP ne comprendra ni la reprise anticipée des résultats 2025, ni les reports d'investissement, qui seront dès lors inclus dans les crédits à inscrire au BS.

ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE ET FINANCIER

La situation de l'économie française est un peu paradoxale. L'inflation est faible, le taux de chômage reste bas, le solde courant des échanges n'est pas très éloigné de l'équilibre, mais la croissance reste faible même si elle demeure proche de son potentiel.

L'incertitude politique inquiète tant les investisseurs qui achètent de la dette française que les agents économiques résidents., ce qui renforce les comportements attentistes des entreprises et des ménages.

La Banque de France a communiqué ses projections intermédiaires en septembre 2025.

POINTS CLÉS DE LA PROJECTION FRANCE

	2024	2025	2026	2027
PIB réel	1,1	0,7	0,9	1,1
	<i>0,0</i>	<i>0,1</i>	<i>- 0,1</i>	<i>- 0,1</i>
IPCH	2,3	1,0	1,3	1,8
	<i>0,0</i>	<i>0,0</i>	<i>- 0,1</i>	<i>0,0</i>
IPCH hors énergie et alimentation	2,3	1,7	1,6	1,6
	<i>0,0</i>	<i>- 0,2</i>	<i>- 0,1</i>	<i>0,0</i>
Taux de chômage (BIT, France entière, % de la population active)	7,4	7,5	7,6	7,4
	<i>0,0</i>	<i>- 0,1</i>	<i>- 0,1</i>	<i>0,0</i>

Données corrigées des jours ouvrables. Taux de croissance annuel sauf indication contraire. Les révisions par rapport à la prévision de juin 2025, fondée sur les comptes trimestriels du 30 avril 2025, sont indiquées en italique, calculées en points de pourcentage et sur des chiffres arrondis. Projections fondées sur les comptes trimestriels du 29 août 2025 et réalisées sous des hypothèses techniques établies au 15 août 2025.

RAPPORT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2026

Une croissance, positive mais modérée en 2025, pourrait se raffermir en 2026-2027

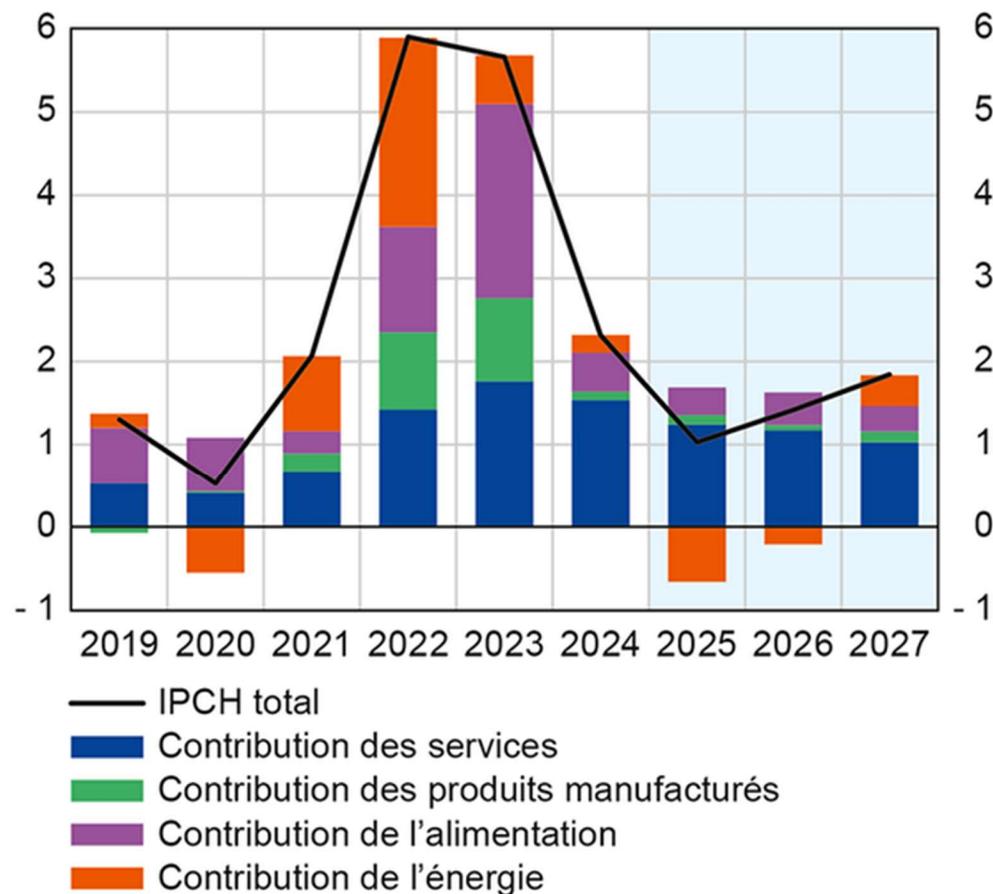
La croissance constatée au premier semestre, portée par la contribution positive, des variations de stocks, a surpris. La consommation des ménages a, au contraire, diminué au premier semestre, en partie pour des raisons ponctuelles : repli des achats d'automobiles en début d'année après leur forte hausse fin 2024 (par anticipation de changements du dispositif de bonus-malus) et moindre consommation d'énergie au deuxième trimestre (en raison des températures clémentes). Le taux d'épargne a ainsi atteint 18,9 % au deuxième trimestre, son plus haut niveau depuis la fin des années 1970 (hors période Covid). La consommation et l'investissement des entreprises resteraient freinés au tournant de l'année 2026 par les incertitudes sur la politique budgétaire mais se raffermiraient ensuite. La consommation des ménages repartirait progressivement à la hausse dans un contexte de gains de pouvoir d'achat des salaires encore dynamiques en 2026 et 2027. L'investissement des ménages a déjà entamé sa reprise. En ce qui concerne les exportations, elles ont été dynamiques ces dernières années, et ont fortement contribué à la croissance française. Les exportations extra-zone euro devraient se replier fortement sous l'effet de la hausse des droits de douane, (principalement du fait de la baisse des importations américaines), et également en raison de l'appréciation du taux de change.

Le net repli de l'inflation en 2025 serait suivi d'une remontée progressive vers la cible de 2% en 2026 et 2027

En 2025, l'inflation totale, mesurée par l'indice harmonisé, devrait nettement reculer pour s'établir à 1,0 % en moyenne annuelle, après 2,3 % en 2024. Ce reflux s'expliquerait principalement par la diminution des tarifs réglementés de vente de l'électricité en début d'année. Par ailleurs, la contribution des services fléchirait aussi, en lien avec le ralentissement des salaires nominaux. En 2026, une remontée modérée de l'inflation totale est attendue, à 1,3 % en moyenne annuelle, portée par la hausse de la contribution de l'alimentation et une contribution de l'énergie moins négative. L'inflation poursuivrait sa remontée en 2027 pour atteindre 1,8 %, et se rapprocherait ainsi de 2 %. Elle serait à nouveau accrue cette année-là par les prix de l'énergie avec l'introduction du second marché du carbone européen (SEQE-UE 2), même si l'effet des nouveaux quotas d'émissions demeure très incertain compte tenu des mesures compensatoires qui pourraient être mises en œuvre. L'inflation sous-jacente (hors énergie et alimentation) ralentirait à 1,7 % en 2025, après 2,3 % en 2024, puis se stabiliserait à 1,6 % en 2026 et 2027.

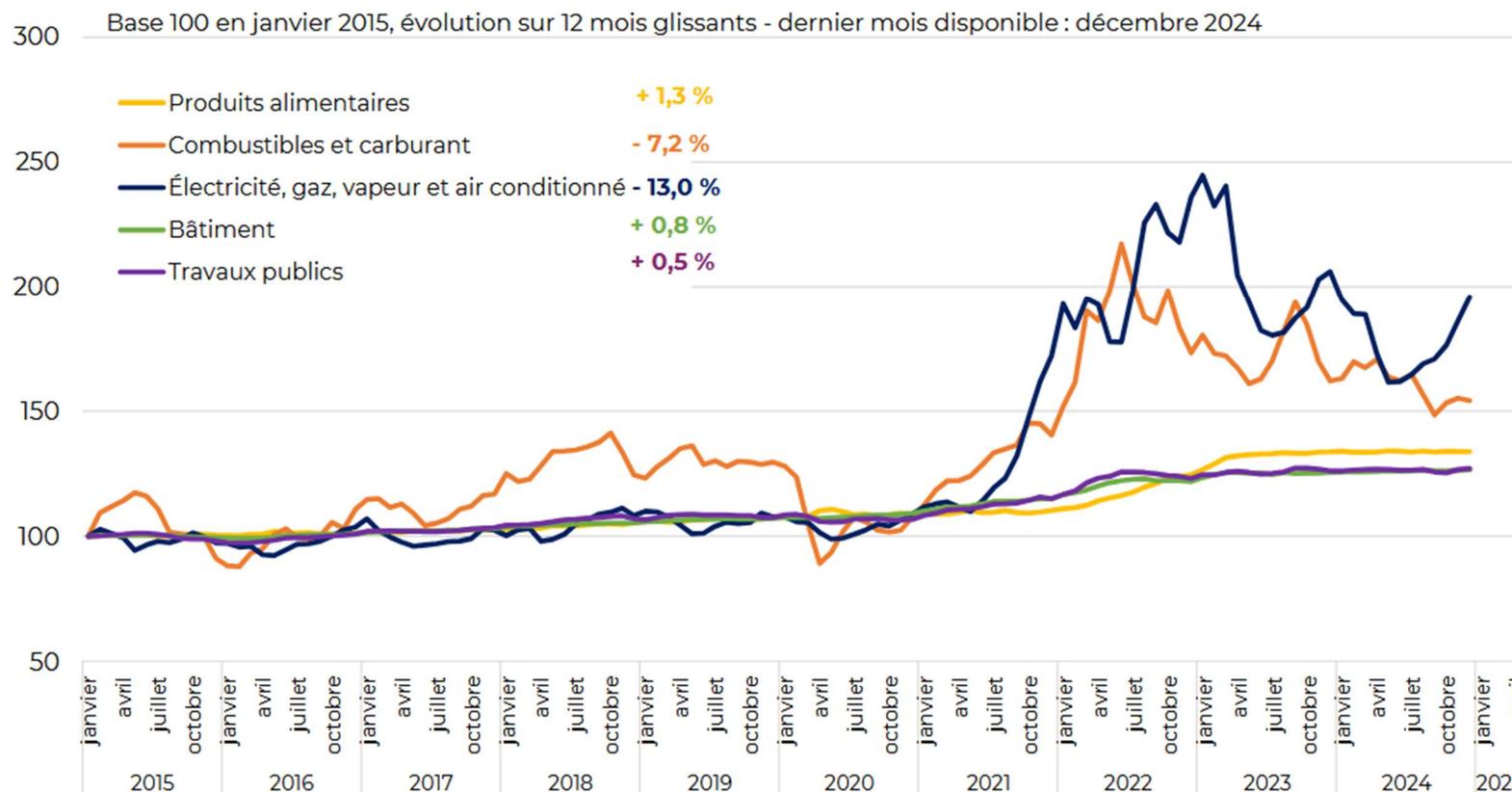
Décomposition de l'IPCH

(croissance annuelle en %, contributions en points de pourcentage)



Sources : Insee jusqu'en 2024, projections Banque de France sur fond bleuté.

Indices de prix impactant la dépense locale



Source : [Indices Insee](#), calculs La Banque Postale

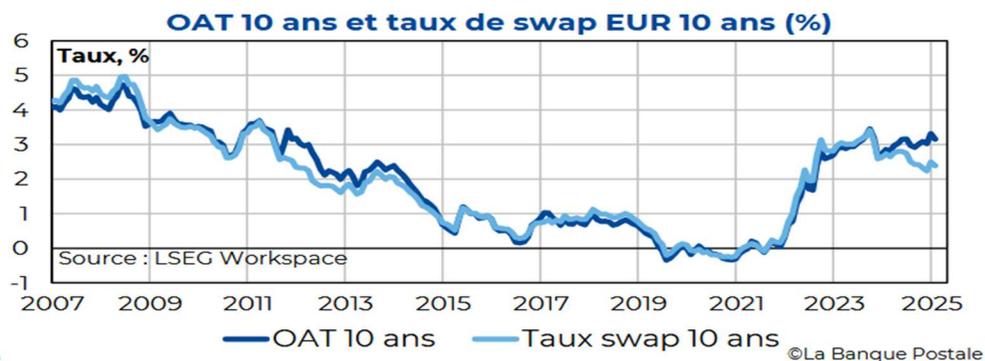
©La Banque Postale

En ce qui concerne les marchés financiers, ils sont marqués par une stabilité des taux directeurs de la BCE (taux courts) mais une forte volatilité des taux obligataires (taux longs)

L'épisode inflationniste observé à partir de 2022 a amené la BCE à fortement remonter ses taux directeurs afin de juguler la hausse des prix en zone euro : le taux de dépôt est ainsi passé de -0,5 % en juillet 2022 à 4,0 % en septembre 2023, soit une hausse de 450 points de base (pb). L'inflation a toutefois nettement diminué en zone euro depuis 2023, revenant progressivement vers la cible de 2 %, ce qui a permis à la BCE d'entamer son cycle de baisse des taux directeurs depuis juin 2024. Avec plusieurs baisses de 25 pb, le taux de rémunération des dépôts est fixé aujourd'hui à 2 %. Le niveau actuel des taux directeurs est considéré comme neutre sur l'économie (il n'agit ni comme un stimulant, ni comme un frein). L'hypothèse d'une pause dans l'assouplissement monétaire s'est traduite à court terme par un rebond de l'euro face aux principales devises.

Cette baisse des taux courts ne s'est pas complètement traduite dans la partie longue des taux en zone euro : tout d'abord, le taux souverain à 10 ans de l'Allemagne (Bund) est resté quasi-stable, passant de 2,5 % en mai 2024 à 2,4 % début 2025 (-10 pb), soutenu notamment par la résilience des taux aux États-Unis. Le contexte français est particulier : avec l'instabilité politique qui a suivi la dissolution de l'Assemblée nationale et la dégradation des finances publiques, la prime de risque de la France s'est tendue depuis juin 2024 et le taux à 10 ans de la France (OAT) se situait légèrement au-dessus de 3 % début 2025. Le spread de taux entre le taux à 10 ans de la France et de l'Allemagne est ainsi passé de 50 points de base sur la première moitié de 2024 à environ 70 pb début 2025 (soit +20 pb). Ces dernières semaines, l'OAT 10 ans pâtit de l'incertitude politique et se situe autour de 3,5 %, à un niveau désormais supérieur à la croissance potentielle nominale (qui est de l'ordre de 3 % à moyen terme), ce qui ne facilite pas l'équation budgétaire.

Évolution des taux d'intérêt



ORIENTATIONS GENERALES : LOI DE FINANCES 2026

En l'absence de projet de loi de finances pour 2026 (PLF), il est difficile d'appréhender l'effort attendu de la part des collectivités locales pour contribuer au « redressement des finances publiques », l'instabilité politique actuelle rebattant les cartes en permanence.

Selon les premiers arbitrages budgétaires présentés le 15 juillet dernier, l'effort attendu de la part des collectivités territoriales était fixé à 5,3 milliards d'euros en 2026, soit 13 % de l'effort global, mais hors hausse du taux de cotisation de la Caisse nationale de retraites des agents des collectivités locales (CNRACL). Cette hausse de 3 points pendant quatre ans, (dont le coût est estimé à 1,2 milliard d'euros en 2026) a été décidée en 2025 et pèsera, qui qu'il arrive, sur la masse salariale locale.

Pour les autres mesures, ne restent que des interrogations : la participation des collectivités passera-t-elle par une contrainte directe sur leurs dépenses - comme pour les contrats dits « de Cahors » - ou sur leurs recettes comme c'était le cas dans les mesures afférentes aux 5,3 milliards d'euros d'économies annoncées à l'été ?

Le « dispositif de lissage conjoncturel des recettes fiscales des collectivités » (DILICO) instauré en 2025 sera-t-il reconduit ? Le remboursement à hauteur de 30 % des prélèvements effectués en 2025 devrait être assuré (soit 333 millions d'euros reversés dont 33 aux fonds de péréquation) mais un nouveau prélèvement de 2 milliards d'euros avait été évoqué. Se pose alors la question de l'adaptation des règles appliquées en 2025, notamment pour les communes (en particulier les petites communes rurales contributrices du fait d'un revenu par habitant élevé en général peu corrélé à la réalité des charges communales effectives) ou pour les EPCI (dont les trois quarts ont vu en 2025 leur contribution plafonnée par rapport à leurs recettes réelles de fonctionnement, avec un effet considérable de redistribution sur les autres).

De façon paradoxale au regard des exigences environnementales, la croissance des dotations d'investissement et du Fonds vert est également en suspens : dans un contexte de baisse des investissements locaux, l'Etat pourrait être enclin à les diminuer pour suivre la tendance locale. Mais en contrepartie, des adaptations complémentaires pourraient être apportées aux divers dispositifs existants pour renforcer encore le « verdissement » des dites dotations.

Mais surtout, parmi les mesures d'économies évoquées en juillet dernier, figurent d'une part un gel de la DGF (ce qui, pour continuer d'alimenter les dispositifs de péréquation, se traduirait par une nouvelle diminution de la dotation forfaitaire des communes et de la dotation de compensation des EPCI) mais aussi une baisse encore marquée des variables d'ajustement (pour rappel, près de 500 millions d'euros de baisse en 2025).

SITUATION FINANCIERE DE LA COMMUNE EN 2025

Afin d'analyser la situation financière de la Ville, il est proposé de mettre en perspective les premières tendances observées sur les résultats prévisionnels du compte administratif 2025, avec le compte administratif précédent. L'exercice budgétaire ne sera pas clôturé avant janvier 2026 et les résultats du compte administratif 2025 pourront donc être légèrement différents de ceux annoncés dans le présent ROB.

L'exercice 2025 se clôturera probablement avec une épargne brute en baisse d'1,2 M€, les recettes réelles augmentant de 0,8M € alors que les dépenses augmentent de 2 M€.

Pour autant la situation financière de la Ville est solide. Les faits marquants de cette année 2025 sont les suivants :

- La dynamique des charges à caractère général demeurera relativement forte en 2025, en raison de la croissance de la population et du développement des services qui lui sont proposés et de l'ouverture de nouveaux équipements, induisant des dépenses supplémentaires de fluides, de maintenance, d'entretien ;
- Le développement de l'offre de service public et le renforcement nécessaire en personnel, l'augmentation de 3 points du taux de cotisation patronale de la CNRACL (accompagnée de la fin de la compensation par l'Etat), la mise en œuvre du paiement du Forfait mobilité durable (mis en place en 2024 et payé au 1er mars 2025), l'effet en année pleine de l'augmentation de la valeur faciale des titres restaurants et la réduction de l'ancienneté sollicitée, la refonte du RIFSEEP auront un impact important sur la masse salariale (qui devrait augmenter de 5,5%)
- Une hausse des charges financières, sous l'effet notamment du remboursement anticipé d'un emprunt avec le versement d'une indemnité de 95 k€;
- En ce qui concerne les recettes, la revalorisation des valeurs locatives cadastrales, se révèle bien moins importante (+ 1,7 %), que l'année précédente et ne suffira pas à compenser la hausse des dépenses. Les recettes de fiscalité n'augmenteront ainsi que de 2,9%. L'évolution des recettes tarifaires reste modérée, compte tenu notamment du renforcement des tarifications sociales ;
- Un niveau d'investissement élevé (estimé à un peu plus de 11 M€, une partie pouvant faire l'objet de reports sur l'exercice suivant) ;
- Un très net désendettement avec une diminution de l'encours de dette à hauteur de 3,58 M€ : le remboursement en capital s'élève à 2,6 M€ et la Ville a remboursé par anticipation un emprunt dont l'encours s'élevait à un peu moins d'1M € en octobre. La Ville n'aura pas à encaisser d'emprunt d'ici la fin de l'exercice et l'emprunt contracté fin 2024 peut être encaissé jusqu'en février 2026. Un emprunt (ou plusieurs emprunts) pourront toutefois être contractés en fin d'année afin de financer les reports, mais avec une période de mobilisation permettant de le(s) encaisser fin 2026 voire début 2027.

RAPPORT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2026

Envoyé en préfecture le 22/10/2025

Reçu en préfecture le 22/10/2025

Publié le

ID : 034-213400575-20251020-DEL2025_10_18-DE



VUE D'ENSEMBLE en k€

EQUILIBRES FINANCIERS	CA 2024	CAP 2025	% an
RECETTES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT (hors 775)	35 483,3	36 259,3	2,19 %
RECETTES DE GESTION (hors R76, R77 & R78)	35 426,3	36 259,3	2,35 %
dont fiscalité directe locale (R731)	24 430,0	25 150,0	2,95 %
dont dotations & participations (R74)	5 071,0	5 652,7	11,47 %
DÉPENSES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT	26 794,6	28 807,8	7,51 %
DÉPENSES DE GESTION (hors D66, D67 & D68)	26 086,6	28 079,8	7,64 %
dont dépenses de personnel (D012)	16 943,1	17 874,6	5,50 %
ÉPARGNE DE GESTION	9 339,7	8 179,5	-12,42 %
Frais financiers	707,4	633,0	-10,52 %
Soldes financiers, exceptionnels et provisions	56,4	-95,0	-268,43 %
ÉPARGNE BRUTE (CAF)	8 688,7	7 451,5	-14,24 %
CAF COMPTABLE (y.c. travaux en régie)	8 831,8	7 601,5	-13,93 %
Amortissement du capital de la dette	2 831,9	3 583,0	26,52 %
ÉPARGNE NETTE (CAF NETTE)	5 856,8	3 868,5	-33,95 %
CAF NETTE COMPTABLE (y.c. travaux en régie)	5 999,9	4 018,5	-33,02 %
DÉPENSES D'INVESTISSEMENT (hors dette)	9 077,2	11 201,5	23,40 %
RECETTES D'INVESTISSEMENT (y.c. cessions, hors dette)	4 313,6	2 138,0	-50,44 %
EMPRUNTS NOUVEAUX	0,0	0,0	-
SOLDE DE CLÔTURE REPORTÉ	5 277,2	6 370,4	20,71 %
RÉSULTAT DE CLÔTURE AU 31/12	6 370,4	1 175,3	-81,55 %
ENCOURS DE DETTE AU 31/12	19 637,8	16 055,9	-18,24 %

RAPPORT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2026

Envoyé en préfecture le 22/10/2025

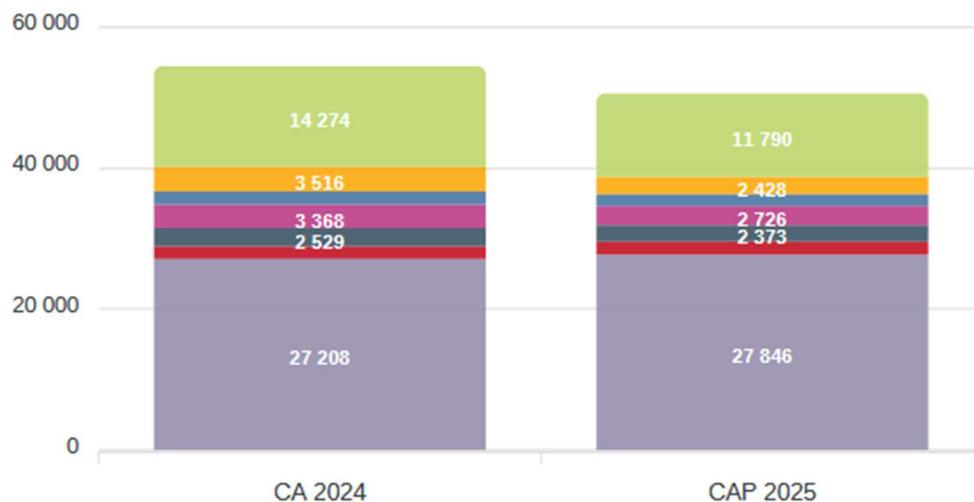
Reçu en préfecture le 22/10/2025

Publié le

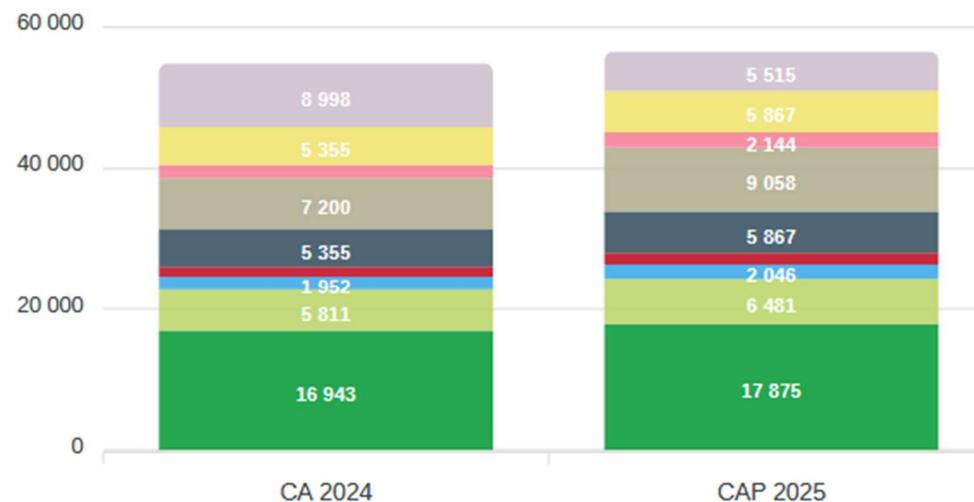
ID : 034-213400575-20251020-DEL2025_10_18-DE



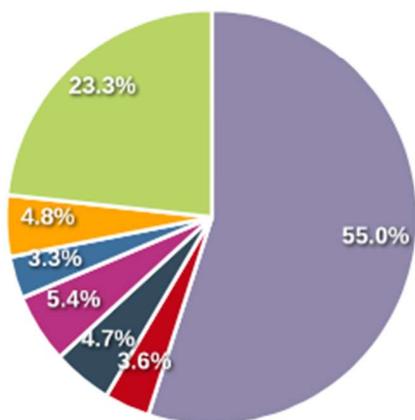
D'où vient l'argent en k€



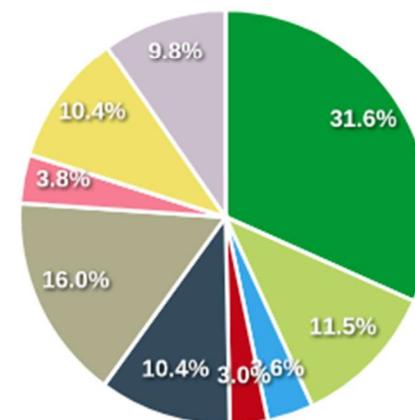
Où va l'argent en k€



D'où vient l'argent en % en 2025



Où va l'argent en % en 2025



Impôts et taxes
Parti, Subv tiers
Reports positif

Etat
Emprunt

Pdts services
Autres recettes

Personnel
Rvst fisc
Subv Inv

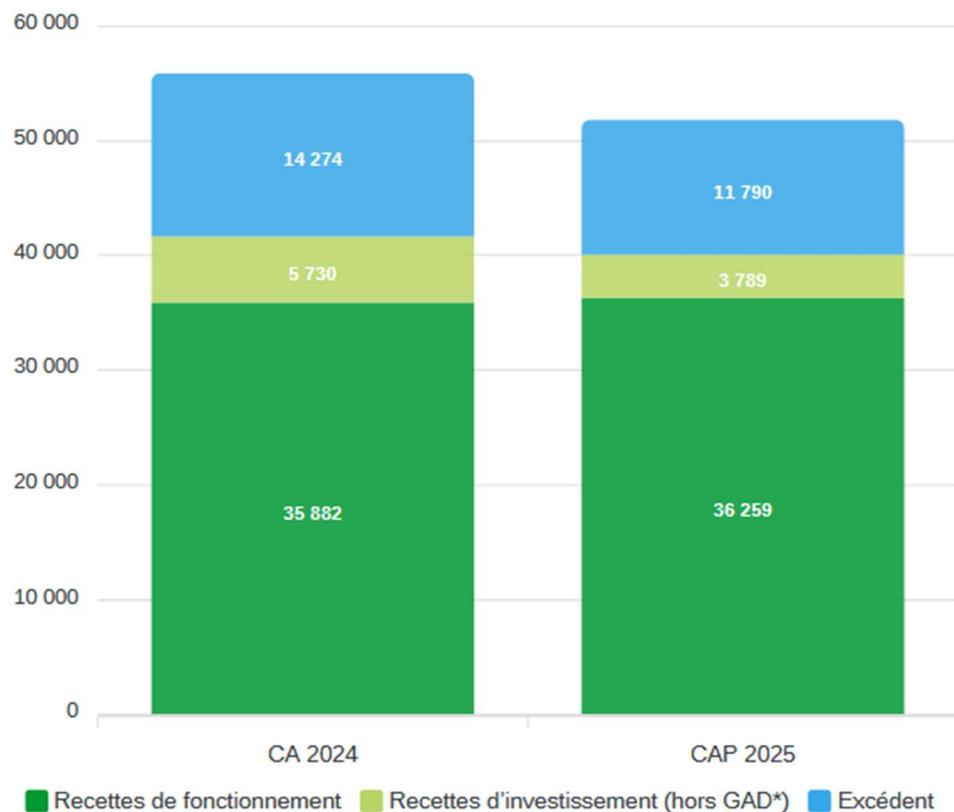
Charges gal
Annuités
Imprévu

Cont, Parti et Subv
Equip brut
Divers

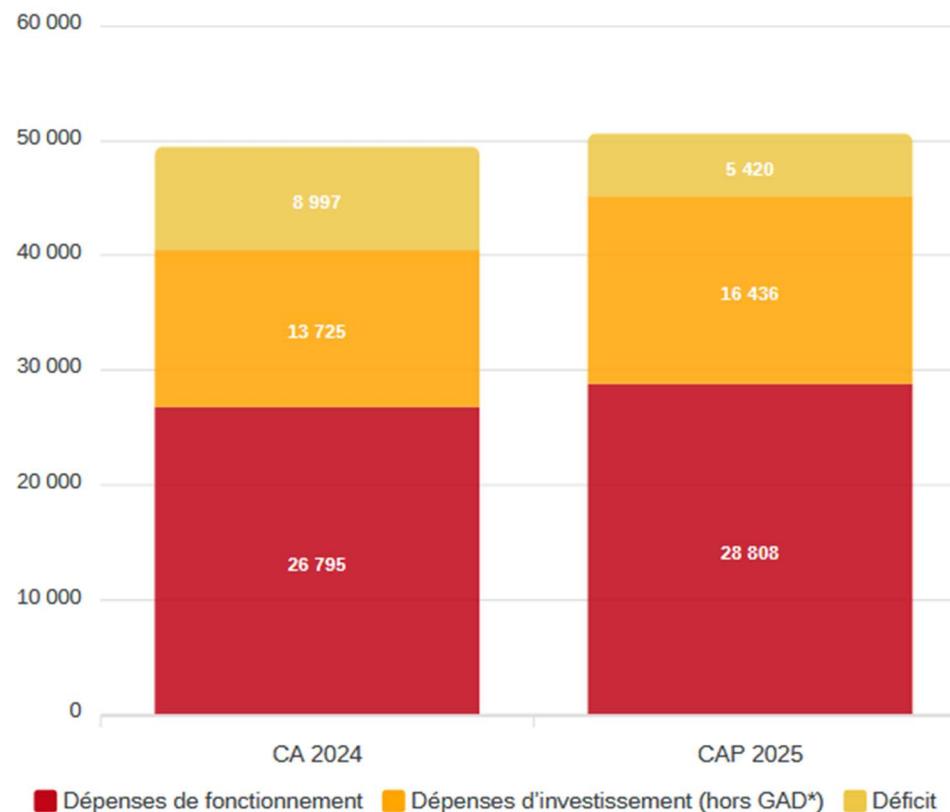
RAPPORT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2026

GRANDES MASSES FINANCIÈRES

Recettes en k€



Dépenses en k€



Fonctionnement

Dépenses : les actions et services rendus au quotidien

Recettes : La fiscalité directe, les dotations de l'État et le produit du domaine

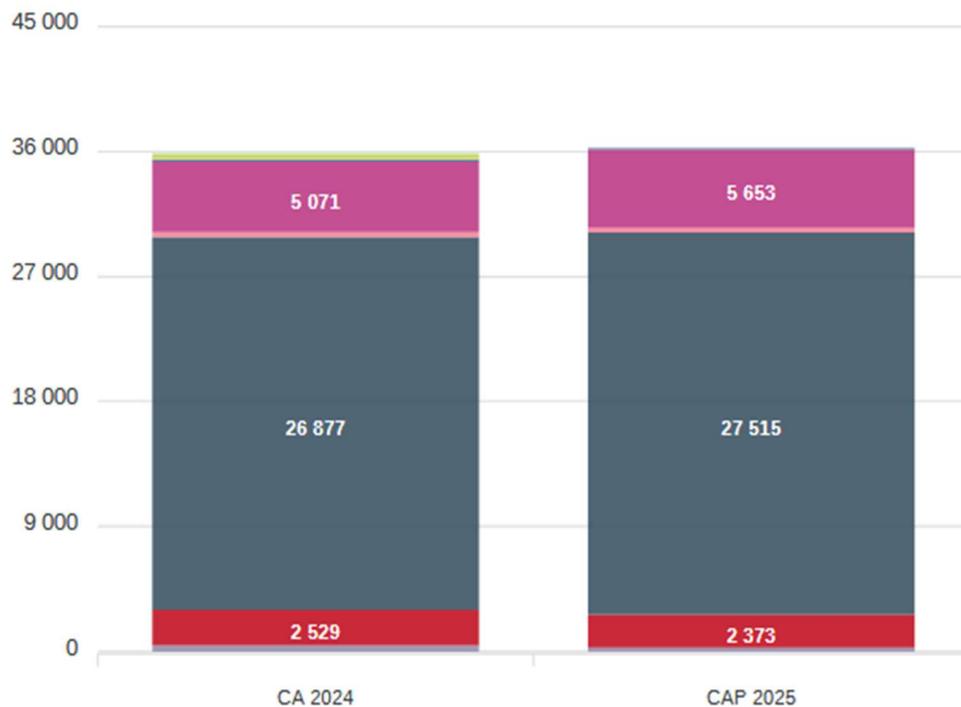
Investissement

Dépenses : les projets d'équipement et le remboursement de l'emprunt

Recettes : Le FCTVA, les subventions de tiers et les emprunts

RAPPORT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2026

Recettes réelles de fonctionnement en k€



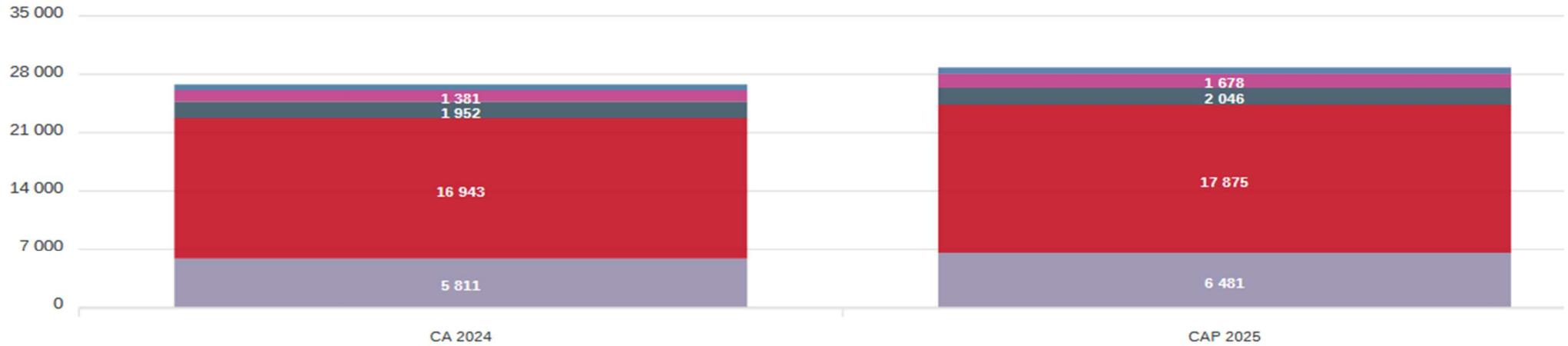
Recettes réelles de fonctionnement en base 100



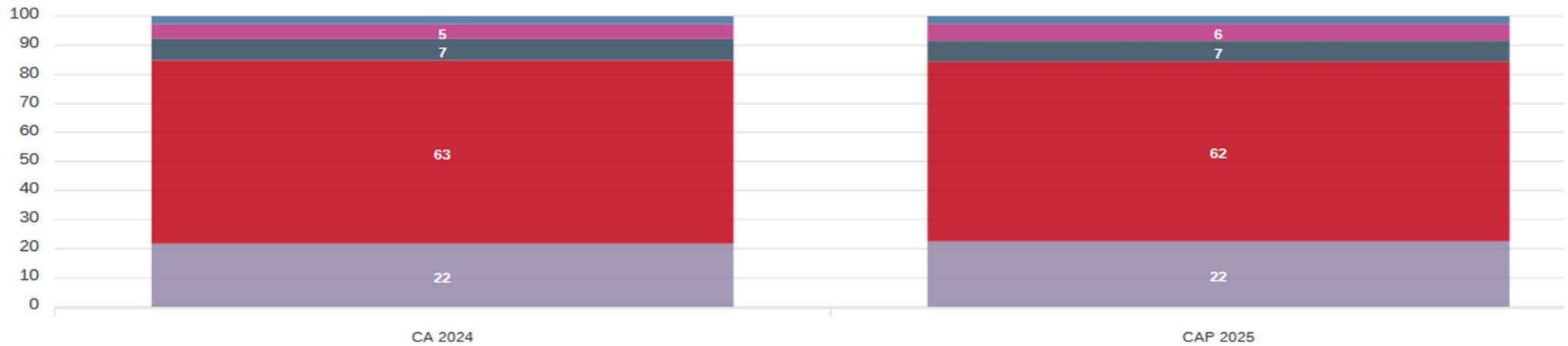
- Atténuation charges
- Produits et services
- Dotations et participations
- Fiscalité directe (R731)
- Autres impôts et taxes (R73 hors 731)
- Autres produits
- Produits financiers
- Produits exceptionnels
- Autre recettes

RAPPORT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2026

Dépenses réelles de fonctionnement en k€



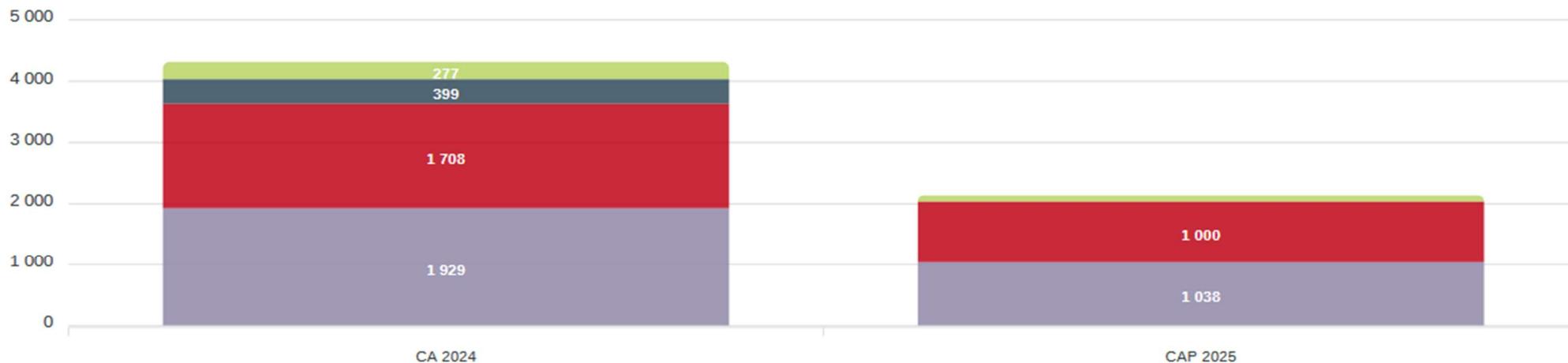
Dépenses réelles de fonctionnement en base 100



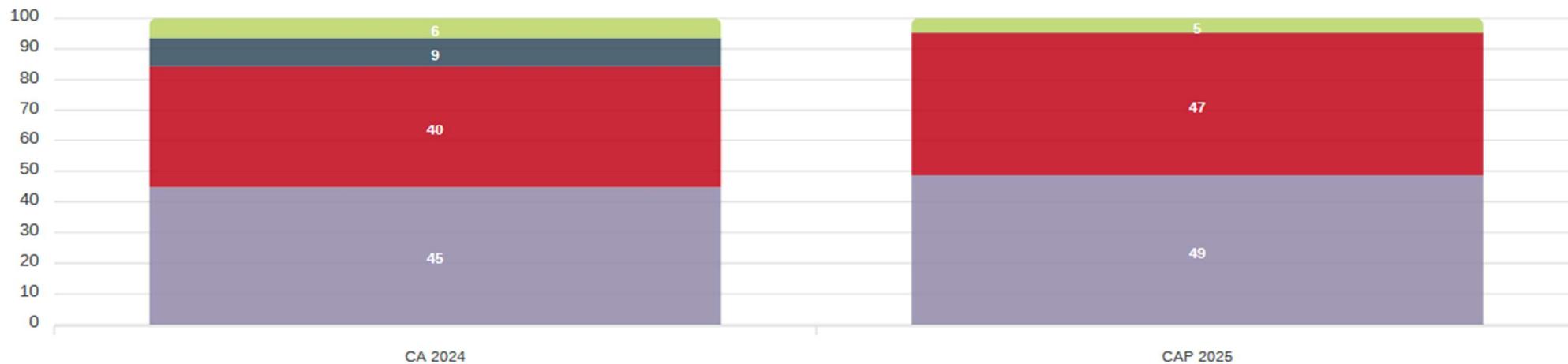
- Charges générales
- Dépenses personnel
- Autres charges
- Atténuation produits
- Charges financières
- Charges exceptionnelles
- Autres dépenses et imprévues

RAPPORT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2026

Recettes réelles d'investissement en k€



Recettes réelles d'investissement en base 100



- FCTVA
- Subventions reçues
- Produits de cessions
- Autres Immo financières
- Emprunt
- Autres recettes

RAPPORT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2026

Envoyé en préfecture le 22/10/2025

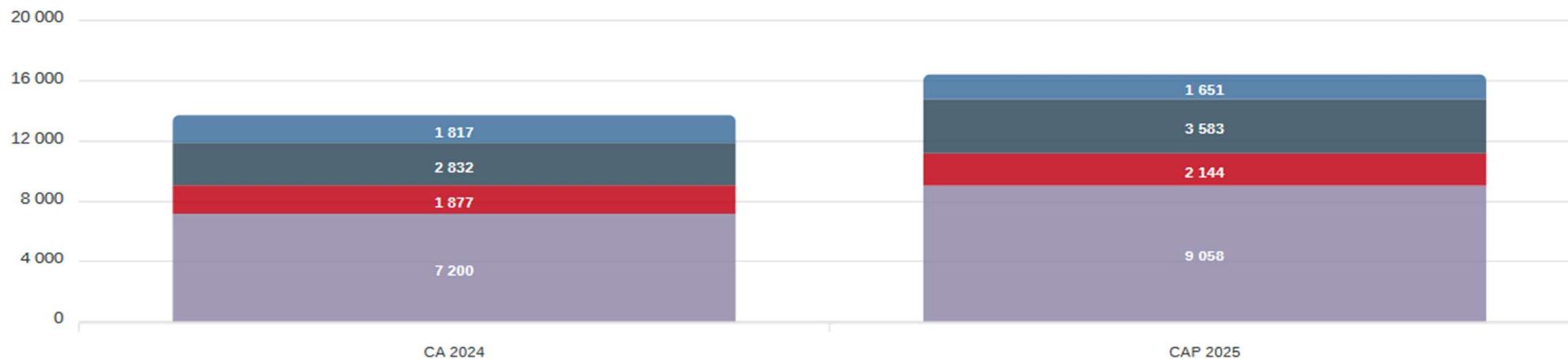
Reçu en préfecture le 22/10/2025

Publié le

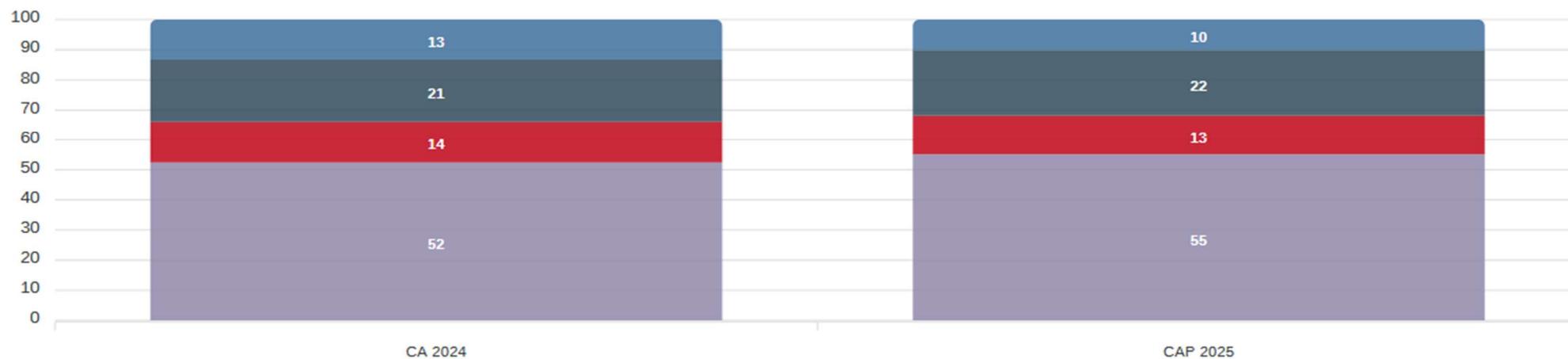
ID : 034-213400575-20251020-DEL2025_10_18-DE



Dépenses réelles d'investissement en k€



Dépenses réelles d'investissement en base 100



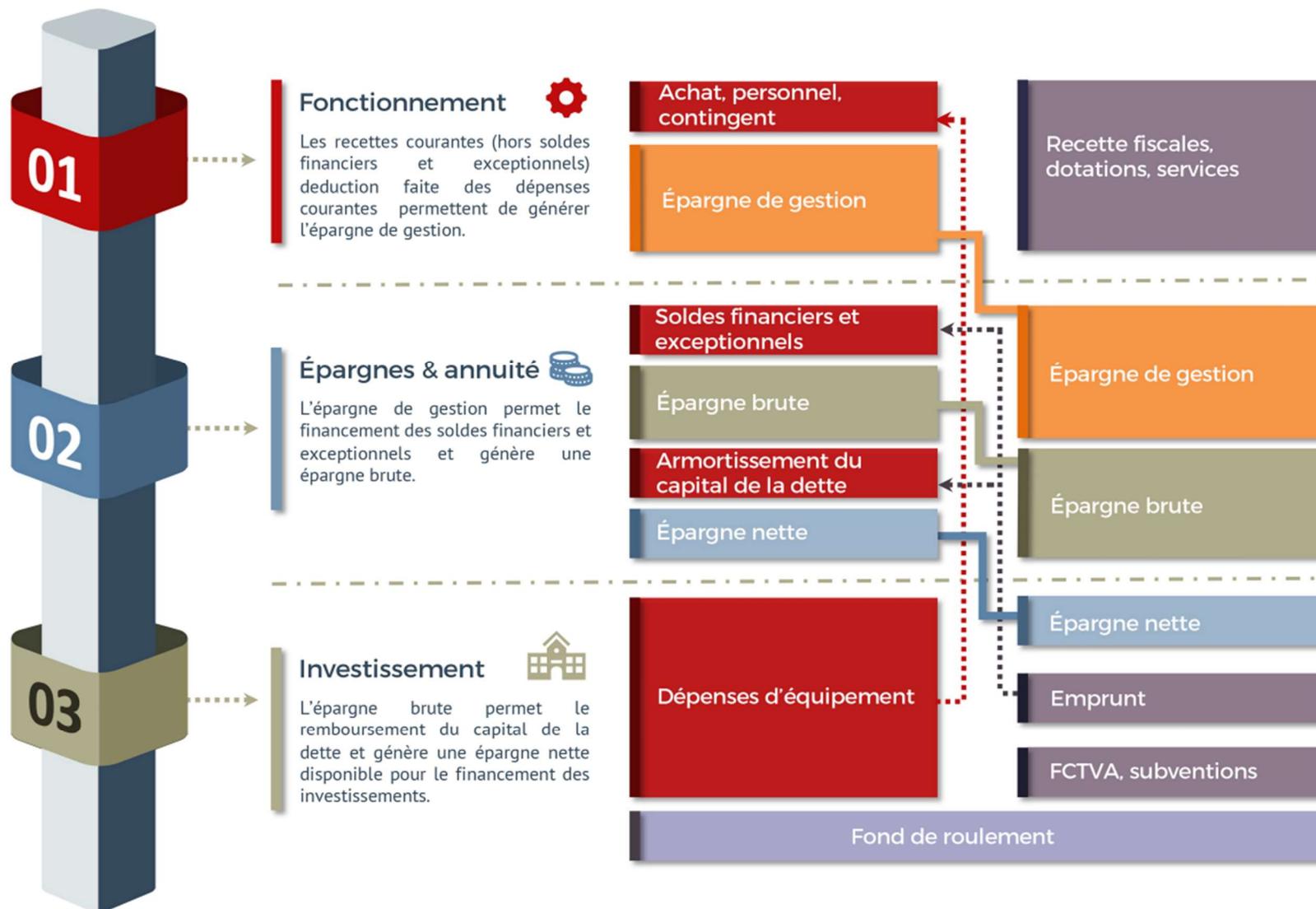
Dépenses d'équipement brut

Subventions versées

Remboursement d'emprunt

Dépenses imprévues

Autres dépenses d'investissement



RAPPORT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2026

Envoyé en préfecture le 22/10/2025

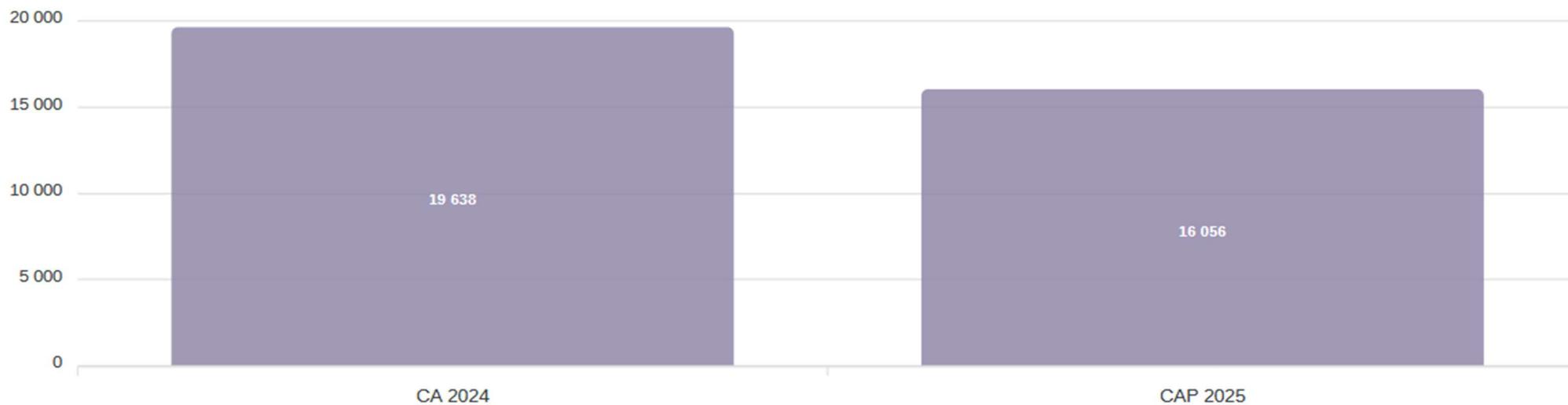
Reçu en préfecture le 22/10/2025

Publié le

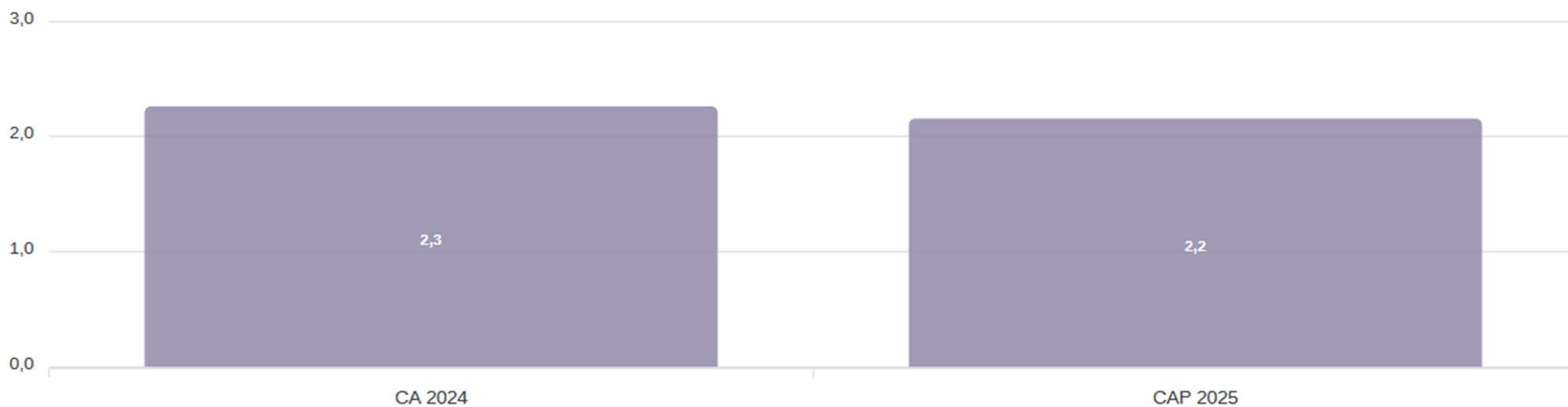
ID : 034-213400575-20251020-DEL2025_10_18-DE



Endettement en k€

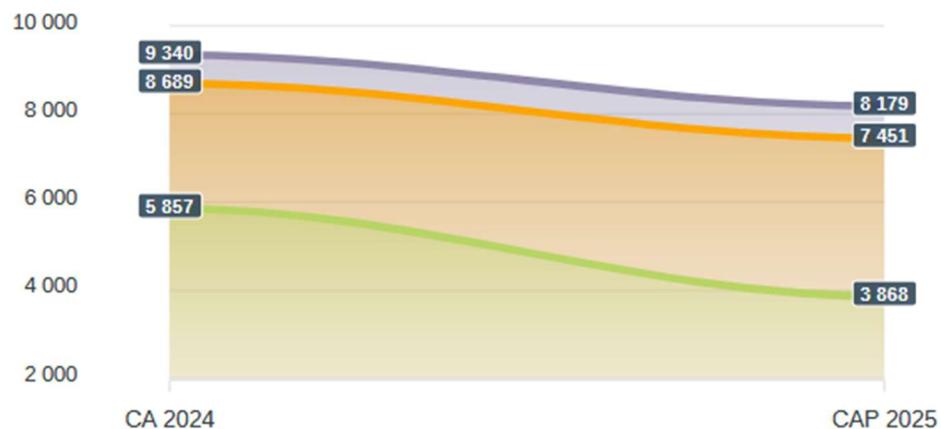


Désendettement en année(s)



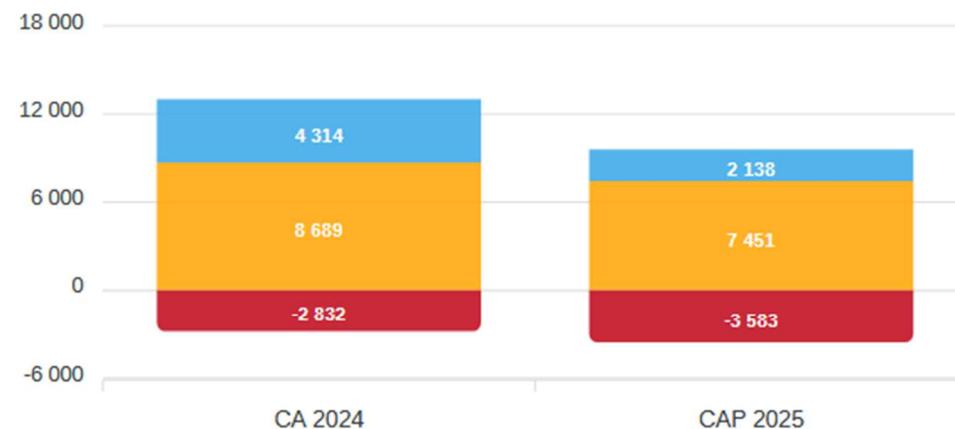
RAPPORT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2026

Soldes d'épargne



■ Epargne de gestion
 ■ Epargne brute
 ■ Epargne nette

Mode de financement



■ Epargne brute
 ■ Recettes invest
 ■ Solde de dette

Orientations budgétaires pour 2026

L'exercice de prévision budgétaire peut sembler facile lorsque la trajectoire est connue. Le budget 2025 a suivi la trajectoire classique définie en début de mandat, avec des taux communaux de fiscalité inchangés, un fort désendettement, et l'achèvement des projets d'investissement dans un contexte de ralentissement économique marqué, corrélé à un fort ralentissement de l'inflation.

Il est extrêmement compliqué aujourd'hui de se projeter en 2026 et dans les années suivantes, tant les conséquences des mesures prises à l'encontre des collectivités dans les temps prochains pourraient être impactantes pour les budgets futurs. La transformation du paradigme financier local et la rigidité des dépenses de proximité réduit peu à peu, comme peau de chagrin, la capacité des collectivités à utiliser les impôts de la décentralisation comme un moyen global de financement de l'action publique, leur fiscalité devenant de moins en moins localisée et de plus en plus consumérisée ;

Pour autant, la municipalité envisage une baisse des taux de fiscalité locale applicables en 2026. Aussi, afin de maintenir le niveau de service offerts aux usagers, un nécessaire travail d'optimisation devra être effectué en section de fonctionnement afin de maintenir un niveau d'épargne satisfaisant. L'ampleur des efforts à déterminer sera fonction du volume des investissements prévus au Plan Pluriannuel d'Investissement et des mesures financières décidées par le gouvernement pour équilibrer les comptes publics.

LES CHARGES DE FONCTIONNEMENT :

Les **charges de personnel** représentent le poste le plus important des dépenses de fonctionnement.

Le chapitre 012 des dépenses de personnel est évalué à 19.60 M€ pour 2026, soit une évolution de +9% par rapport aux réalisations prévisionnelles de 2025, estimées à 17,9M€.

Les 1,6 M€ d'augmentation envisagés se répartissent principalement comme suit :

Dispositifs d'action sociale ou de revalorisation des salaires par la DRH : + 336 500€

- ✓ Refonte du RIFSEEP : il s'agit de l'impact année pleine de la refonte de l'Indemnité de Fonctions, de Sujétions et d'Expertise (IFSE) mise en œuvre au dernier trimestre 2025. + 225 000€
- ✓ Augmentation des bénéficiaires des titres restaurant, des adhérents au CNAS et impact de l'augmentation de la participation employeur auprès du comité d'œuvres sociales + 70 000€
- ✓ Accroissement du nombre d'agents sollicitant le forfait mobilité durable initié 2025 + 15 000€

RAPPORT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2026

- ✓ Participation employeur à la prévoyance Collecteam estimée en augmentation, compte tenu de la possibilité pour les agents de résilier les contrats en cours, fin 2025 + 16 500€
- ✓ Augmentation de la part de Régime indemnitaire maintenue en cas d'arrêt maladie : évalué à 10 000€

Développement de l'offre du service public : + 763 500€

- ✓ Elargissement de l'offre d'accueil de jeunes enfants : +305 500€ lié principalement à l'ouverture de la Ruche au 2ème semestre
- ✓ Renforcement de la police municipale avec la création d'une 5ème brigade de 5 postes fin 2025 : effet année pleine 2026 +200 000€
- ✓ Consolidation de la direction Réussite Educative et Jeunesse due à l'augmentation du nombre d'enfants accueillis : + 130 000€
- ✓ Effet année pleine de recrutements en cours d'année 2025 : + 128 000€

Éléments exogènes : 548 000 €

- ✓ Augmentation de +3% des contributions patronales à la CNRACL + 205 000€
- ✓ Augmentation du SMIC au 1er janvier entraînant une indemnité compensatrice pour les 8 premiers échelons du 1er grade de catégorie C, des 5 premiers échelons du 2ème grade, des 2 premiers du 3ème grade et des 3 premiers échelons de catégorie B = + 145 000€
- ✓ GVT : glissement vieillesse technicité : 80 000€
- ✓ Provision en vue du paiement d'éventuelles ARE ou d'un capital décès (estimation + 66 000€)
- ✓ Elections municipales de 2026 estimées pour la gestion des 2 tours de scrutin à 40 000€
- ✓ Augmentation du Fond National de Compensation FNC + 12 000€

Les premières réunions d'arbitrages budgétaires ne se tiendront que début novembre mais on peut estimer que le chapitre des **charges à caractère général** augmentera d'au moins 1,5 M€. Le chapitre 011 s'élevait à 6,7 M€ au BP 2025.

Une baisse de 55 000 € est anticipée sur les factures d'eau et d'énergie (gaz, électricité...), notamment au fait qu'une part de l'électricité est dorénavant achetée à la SA3M dans le cadre de l'opération d'autoconsommation collective des ombrières du Palais de Sports

Les principaux facteurs de hausse identifiés sont les suivants :

- ✓ l'inscription pour 1,47 M€ du contrat de nettoyage qui a pris effet au 1^{er} octobre 2025, dépense nouvelle qui sera compensée par une recette d'1,124 M€ conformément à la convention passée avec la Métropole et la TAM
- ✓ 23 K€ de dépenses supplémentaires pour les premiers mois de fonctionnement de la Ruche. Les 305 k€ de dépenses supplémentaires (23 k€ de charges à caractère général plus 282 k€ de charges de personnel) étant partiellement compensées par les recettes de participations familiales et de la CAF (+162 k€)
- ✓ 20 k€ pour le contrat de restauration municipale (du fait principalement de l'ouverture de classes à la rentrée 2026)

RAPPORT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2026

- ✓ 38 k€ pour l'augmentation de la redevance spéciale de collecte des déchets ménagers assimilés aux ordures ménagères : la proposition tarifaire 2025 s'élève à 132 000 €....

Les charges financières bénéficieront de la diminution de l'encours de dette même si le paiement de la première annuité de l'emprunt contracté fin 2024, qui sera encaissé début 2026, engendrera 63 000 € de charges financières en 2026.

Les variations des autres chapitres sont non significatives.

LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT :

Les crédits inscrits au titre des **produits des services** connaîtront une évolution d'1,1 M€ par rapport au BP 2025 : une nouvelle recette sera, en effet, encaissée dans le cadre de la convention de gestion entre Montpellier Méditerranée Métropole et la commune de Castelnaud le lez sur la gestion sur le nettoyage et des dépôts illicites (selon la délibération du 30 juin 2025).

Le **chapitre des Impôts et Taxes** devrait diminuer d'environ 400 000 € en 2026. Le plus important poste de recettes reste celui des impôts et taxes.

Grâce à une saine gestion des finances publiques et à la croissance continue de nos bases de taxe foncière, la municipalité est en mesure de proposer en 2026 un allègement fiscal concret aux castelnaudviens. C'est une décision responsable et équitable, dans un contexte économique difficile pour les familles.

Le taux de Taxe Foncière sur le Bâti passera ainsi de 54,11% à 52,58% en 2026.

Les simulations effectuées, afin de déterminer les impacts financiers de cette décision, prennent en compte :

- une variation physique des bases de taxe foncière estimée à au moins 500 000 € en 2026 : l'augmentation physique des bases est estimée à 1,1 M€ en 2025, mais l'intégration de nouveaux logements dans les bases 2026 devrait diminuer de moitié.
- une revalorisation nationale estimée à 0.8% (sur la base de l'évolution sur un an de l'IPCH-indice des prix à la consommation harmonisé à fin août 2025) : la revalorisation est appliquée uniquement aux locaux d'habitation, soit à seulement 75 % des bases de Taxe Foncière

Selon les simulations, le produit fiscal attendu devrait s'élever à 24,8 M€, soit 283 k€ de moins que le produit fiscal encaissé en 2025 et 674 k€ de moins que le produit fiscal estimé pour 2026 à taux constants.

RAPPORT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2026

Le tableau ci-dessous retrace l'utilisation du levier fiscal par les collectivités constatée depuis 2020. Le nombre de collectivités ayant diminué leur taux reste minoritaire.

Nombre de communes ayant d'une année sur l'autre...	2021	2022	2023	2024	2025e ²
...augmenté leur taux	5 152	5 497	5 250	5 843	4 383
...diminué leur taux	314	806	464	412	391

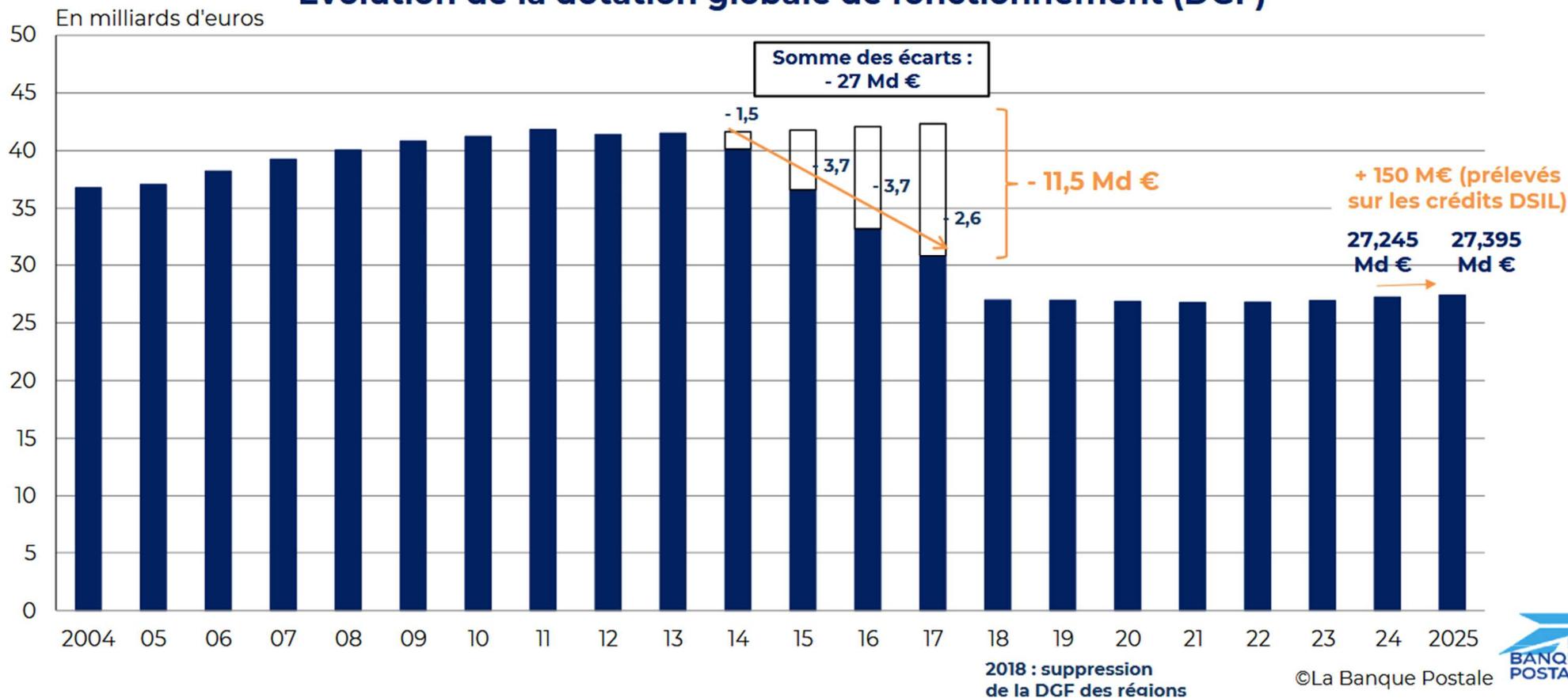
En ce qui concerne les autres produits fiscaux, les hypothèses pour 2026 sont :

- une stagnation des produits de Fonds de péréquation des ressources intercommunales et communales (FPIC) et de l'accise sur l'électricité (ex : Taxe Intérieure sur la Consommation Finale d'Électricité)
- étant donné les incertitudes sur les évolutions de la taxe additionnelle aux droits d'enregistrement, il est proposé une diminution de 100 000 € de l'inscription budgétaire par apport au BP 2025.

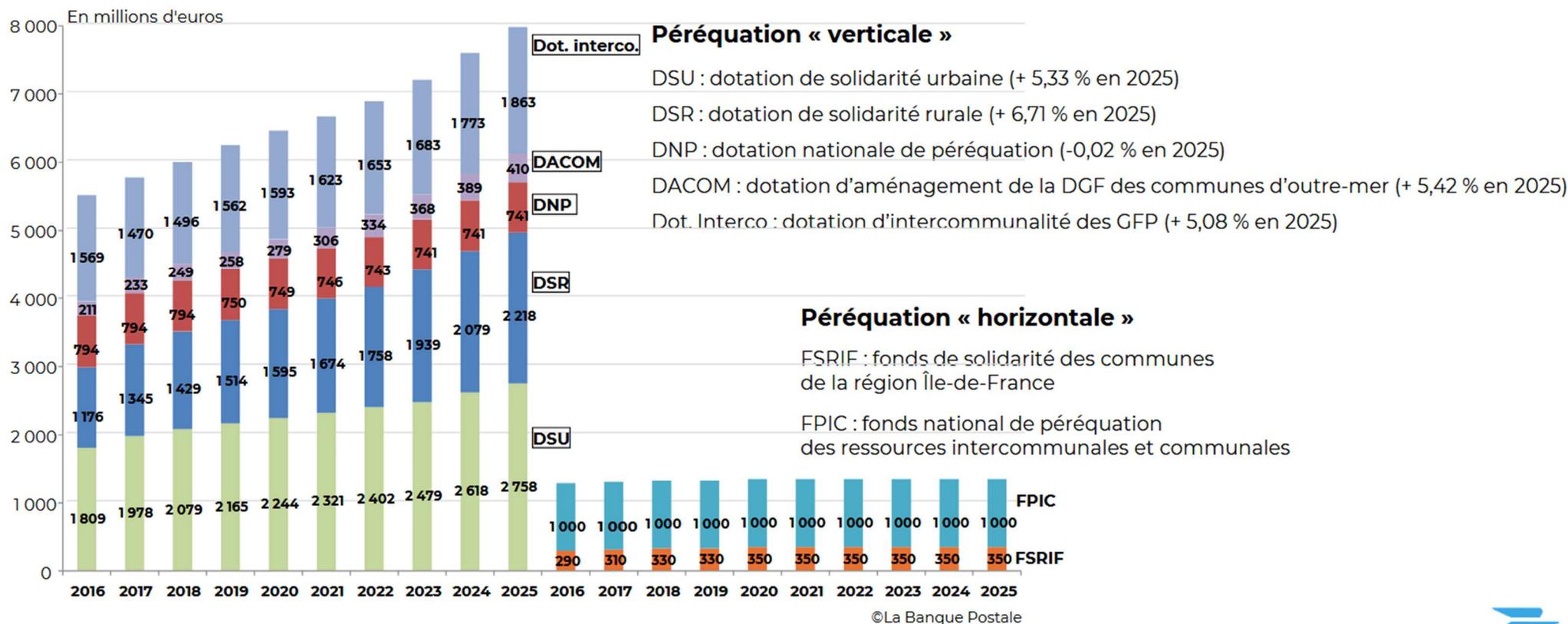
Le chapitre des **dotations et participations** devrait s'élever à 5,02 M€, en hausse de 294 000 € par rapport au budget précédent. Cette hausse est à imputer principalement à la nouvelle recette de CAF à inscrire pour la Crèche la Ruche (**111 k€**) et à la recette d'allocations compensatrices relative aux logements sociaux (136 000 k€) , suite aux dispositions de l'article 177 LFI pour 2022 entrée en application en 2025 (le versement pour les années 2022 à 2024 s'étant élevé à 684 143 €, on peut estimer la recette 2026 à 228 000 €).

Toutes les autres recettes de dotations ou participations sont considérées comme constantes : comme le montrent les graphiques ci-dessous les dotations de l'Etat sont soit en baisse, soit atones. Seule la péréquation verticale est en progression.

Évolution de la dotation globale de fonctionnement (DGF)



RAPPORT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2026



Source : DGCL, Dotations y compris les COM et après prélèvements outre-mer pour la DSU, DSR et DNP



Les variations des autres chapitres de recettes sont non significatives.

Les dépenses d'investissement

En ce qui concerne les dépenses d'équipement, l'effort consenti par la commune reste très important, puisque la prévision de paiement figurant au tableau pluriannuel des investissements s'élève à 10 M€. Les crédits inscrits au budget primitif, suite aux arbitrages budgétaires, seront inférieurs à 10 M€, une partie pouvant être inscrite au Budget Supplémentaire pour les travaux ou commande ne démarrant pas avant le second semestre.

L'amortissement des emprunt (dépenses financières) est estimé à 2,263 M€ en 2026.

Les recettes d'investissement

La chapitre des Dotations, Fonds divers et Réserves devrait assurer un financement à hauteur de 1,1 M€ (**fonds de compensation pour la TVA** (FCTVA) et reversements de Taxe D'Aménagement).

Aucune recette de subventions d'investissement ne sera inscrite, par prudence, dans l'attente des décisions votées au titre du Fonds Vert et de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL) dans la prochaine loi de Finances qui sera votée.

L'autofinancement

L'autofinancement est constitué de la Dotation aux amortissements (environ 1,5 M€), ainsi que du virement de la section de fonctionnement (environ 2M€). Au Budget Supplémentaire, l'affectation du résultat permettra d'inscrire un autofinancement supplémentaire.

Les recettes d'emprunt

En 2025, les crédits de recette d'emprunt d'équilibre ont été inscrits à hauteur de 6,5 M€ (2 M€ de report de 2024, 5,1 M€ inscrits au BP et -0.6M€ au BS). Aucun encaissement d'emprunt ne sera opéré d'ici la fin de l'exercice 2025. Les crédits de recette afférents à l'emprunt souscrit fin 2024 pourront être reportés car la période de consolidation prendra fin en février 2026 et la Ville dispose d'une trésorerie suffisante jusqu'à cette date.

Une partie des dépenses pouvant être inscrite au BS, l'emprunt d'équilibre inscrit au Budget Primitif ne dépassera probablement pas 5M€.

RAPPORT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2026

Envoyé en préfecture le 22/10/2025

Reçu en préfecture le 22/10/2025

Publié le

ID : 034-213400575-20251020-DEL2025_10_18-DE



Engagements pluriannuels envisagés

en milliers d'euros

	2 021	2 022	2 023	2 024	Prév° 2025	Prév° 2026	Prév° 2027
TOTAL DES INVESTISSEMENTS COMMUNAUX	9 719	12 884	17 337	9 075	11 099	10 100	12 897
ENFANCE - JEUNESSE -SCOLAIRE	5 628	6 414	6 670	1 404	4 227	4 585	3 570
* Travaux aires de jeux	4	12	42	30	208	120	120
* Cheminement PMR accès aire de jeux Laporte			43				
* Travaux dans les crèches et jardins d'éveil	28	26	95	92	188	75	40
* Travaux dans les ALSH	4	49			53	30	30
* Travaux dans les écoles et RS	110	97	116	241	530	100	100
* Climatisation et brasseurs d'air dans les écoles						200	200
* Menuiseries isolation thermique Jean Moulin							
* Extension école Petits Princes	242						
* Façade école les Petits Princes						80	
* Climatisation RS Saint-Exupéry	3	11				50	
* Electroménager restaurants scolaires						20	20
* Informatique scolaire (yc tableaux numériques)		93	64	58	72	30	30
* Mobilier scolaire				55	51	30	30
* Chauffage GTC école Saint-Exupéry			41				
* Menuiseries gymnase Jean Moulin			46				
* Travaux Extension cour Saint-Exupéry	28	233	18				
* Ecole Jean Moulin accessibilité handicapés			36	12	452		
* Ecole Rose de France chauffage GTC		11	87				
* Désimperméabilisation cour Vert Parc		16	386	42	14		
* Désimperméabilisation cour Mario Roustand					119		
* Désimperméabilisation cour St Ex jean Moulin						200	200

RAPPORT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2026

Envoyé en préfecture le 22/10/2025

Reçu en préfecture le 22/10/2025

Publié le

ID : 034-213400575-20251020-DEL2025_10_18-DE



<i>en milliers d'euros</i>	2 021	2 022	2 023	2 024	Prév° 2025	Prév° 2026	Prév° 2027
* Parvis petits Princes			105				
* Parvis Saint Exupéry				111			
* Cheminement piéton jean de la Fontaine			19				
* Cheminement piéton jean moulin					30		
* Crèche La Ruche de 02 juin 25 à 02 juin 2026		7	117	100	900	1 600	
* Extension crèche Madiba					23		
* Rehab/Transfo restau sco Jean Moulin						200	1 500
* Maison de l'Enfance rénovation chaufferie + GTC			132	74			
* 4eme groupe scolaire au Sud yc jardin d'éveil et gymnase	5 209	5 859	5 097	373	122		
* Restaurant Scolaire Jean Moulin			224	54	717	450	
* Requalification salle Quiot Jardin d'enfant				124			
* Extension La Fontaine et réhab plateau sportif						100	1 300
* Restaurant Scolaire + classe + dortoir Petits Princes				38	660	700	
* Restaurant Scolaire Rose de France					20	600	
* piste prévention routière					68		

RAPPORT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2026

Envoyé en préfecture le 22/10/2025

Reçu en préfecture le 22/10/2025

Publié le

ID : 034-213400575-20251020-DEL2025_10_18-DE



<i>en milliers d'euros</i>	2 021	2 022	2 023	2 024	Prév° 2025	Prév° 2026	Prév° 2027
SERVICES GENERAUX	276	340	945	2 344	1 012	1 030	480
* Maison des proximités Eureka	130		3				
* Maison des proximités Prado Concorde	64						
* Maison des proximités Europe					250	530	
*Rénovation complète du RDC de l'Hotel de Ville			22	308	209		
*Rénovation complète du bâtiment CCAS Finances						300	
* travaux banque alimentaire							
* Travaux rénovation énergétique de la DAP			287	88			
* Création local stockage + 2 bureaux CTM			46				
* Bâtiment modaire Clu Rose de France							
* Maison du numérique POLE'N		9	221	192			
* Clos des verdure			256	373	27		
* Divers travaux dans les bâtiments municipaux (HDV, DAP....)	55	39	47	38	135	50	30
* Travaux cimetières	27	114	28		36	50	
* Aménagement parking Vignale cimetière Crouzette							
* Rachat fonds de commerce Brasserie du PDS		178					
* Bâtiment modulaire Club Rose de France + associations			1	410	115		
* Extension cimetière Champ Juvenal			34	932	202	100	100
* Extension Laporte							350
* Sol drainant Parc Laporte				3	38		

RAPPORT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2026

Envoyé en préfecture le 22/10/2025

Reçu en préfecture le 22/10/2025

Publié le

ID : 034-213400575-20251020-DEL2025_10_18-DE



<i>en milliers d'euros</i>	2 021	2 022	2 023	2 024	Prév° 2025	Prév° 2026	Prév° 2027
AMENAGEMENTS URBAINS – VOIRIE – RESEAUX	1 733	2 773	5 324	3 064	3 304	2 627	2 847
* Démocratie participative (budget participatif)			16	77	139	120	120
* Attribution de compensation investissement	1 092	1 092	1 091	1 092	1 092	1 092	1 092
* Fonds de concours			708	780	1 000	1 000	1 500
* Suppression PN 39						200	
* Mise à jour du PLU							
* Subventions façades	25		42	5	52	45	45
* Jardins partagés à Caylus	155						
* Jardins partagés au Devois	6						
* Parc Montplaisir aménagement berges : acquisition SABLE + TX		765	33	403	30		
* Aménagement Berges du lez (Prado Concorde)	397	42	9				
* Parc Frédéric Bazille		3	90	79	670		
* Aménagement Berges du lez (Prado concorde tranche II) yc vidéo							
* Bassin de rétention + piétonnier	17	812					
* Bois du Devois					85		
* Escalier forestier Parc Montplaisir	21						
* Piétonnier Impasse Jacquard			53				
* Parc clinique Mas de Rochet		53	239	8			
* Acquisition local SPEEDY				550			
* Propriété Pujol			3 031	49	206		
* Sanitaires parcs						120	40
* Aménagement de terrains (espaces verts...)	20	6	12	21	30	50	50

RAPPORT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2026

Envoyé en préfecture le 22/10/2025

Reçu en préfecture le 22/10/2025

Publié le

ID : 034-213400575-20251020-DEL2025_10_18-DE



<i>en milliers d'euros</i>	2 021	2 022	2 023	2 024	Prév° 2025	Prév° 2026	Prév° 2027
SPORT	1 313	2 601	3 095	1 389	950	898	5 070
* Travaux terrains sportifs (stade, tennis , parcours santé...)	29	68	69	57	82	20	20
* Aire de street work out					34		
* Réhabilitation tennis		125					
* Terrain gazon synthétique	523	13			25		
* Parking du PDS + parvis + cheminement autour PDS		5	1 315	266			
* Beach volley			620	141	20		
* Abords plaine de jeu Jean Fournier						100	
* Requalification éclairage				93			
* Réhabilitation Terrain 3*3 costières					28		
* Terrain 3*3 Jean fournier					120		
* Terrain Piste d'athlétisme (Pompidou)						100	1 000
* Travaux sur bâtiments sportifs (yc PDS)	169	321	240	31	381	50	50
* Extension PDS phase 2	592	2 069	159	262	40		
* Travaux rénovation thermique du PDS			691	181	122	225	
* Réfection sanitaires accueil PDS						50	
* Travaux accessibilité PDS					48		
* Travaux aménagement vestiaires pro				77			
* Façade PDS + véranda				14	50	353	
* Equip sportif Acquisition foncière + travaux							4 000
* Acquisition foncière Berthieux				267			

RAPPORT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2026

Envoyé en préfecture le 22/10/2025

Reçu en préfecture le 22/10/2025

Publié le

ID : 034-213400575-20251020-DEL2025_10_18-DE



<i>en milliers d'euros</i>	2 021	2 022	2 023	2 024	Prév° 2025	Prév° 2026	Prév° 2027
CULTURE	10	0	181	81	181	60	30
* Divers travaux dans les bâtiments culturels	10		59	65	97	60	30
* Acquisition œuvre Fournel					50		
* Fresque Sablassou					34		
* Matériel scénique led Kiasma			122	16			
SECURITE	88	99	260	255	318	250	250
* Vidéo protection + CSU	53	50	196	184	318	250	250
* Travaux postes de police	35	49	64	71			
* Nouveau poste de police						1 800	
DEPENSES RECURRENTES	603	657	862	538	1 107	650	650
* Réseaux	18		20		60	20	20
* Etudes y compris av de l'Europe et Centre Ancien	21	69	61	53	118	80	80
* Mobilier	53	77	91	51	158	100	100
* Matériels divers	175	233	178	140	406	150	150
* Informatique	191	141	263	113	190	150	150
* Véhicules	145	119	225	142	175	150	150
* Bornes recharges véhicules électriques			14				
* Divers		18	10	39			

Principales caractéristiques de la dette

Le graphique ci-dessous montre l'évolution de l'encours de dette pendant le mandat.

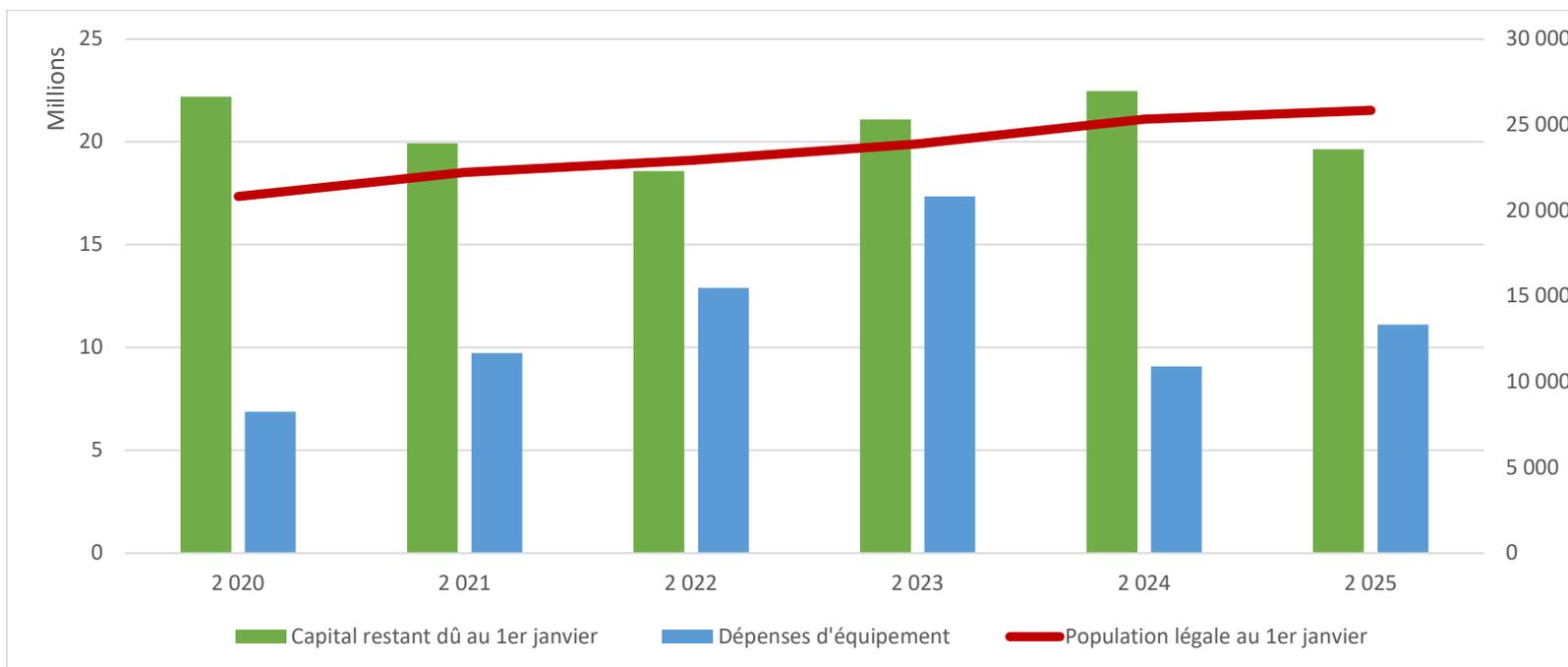
Le capital restant dû s'établit entre 19 et 22 millions d'euros sur la période considérée.

Après une diminution progressive entre 2020 et 2022, le niveau d'endettement enregistre une légère hausse en 2024, avant de connaître un repli en 2025.

L'analyse conjointe des trois indicateurs met en évidence une gestion équilibrée et proactive :

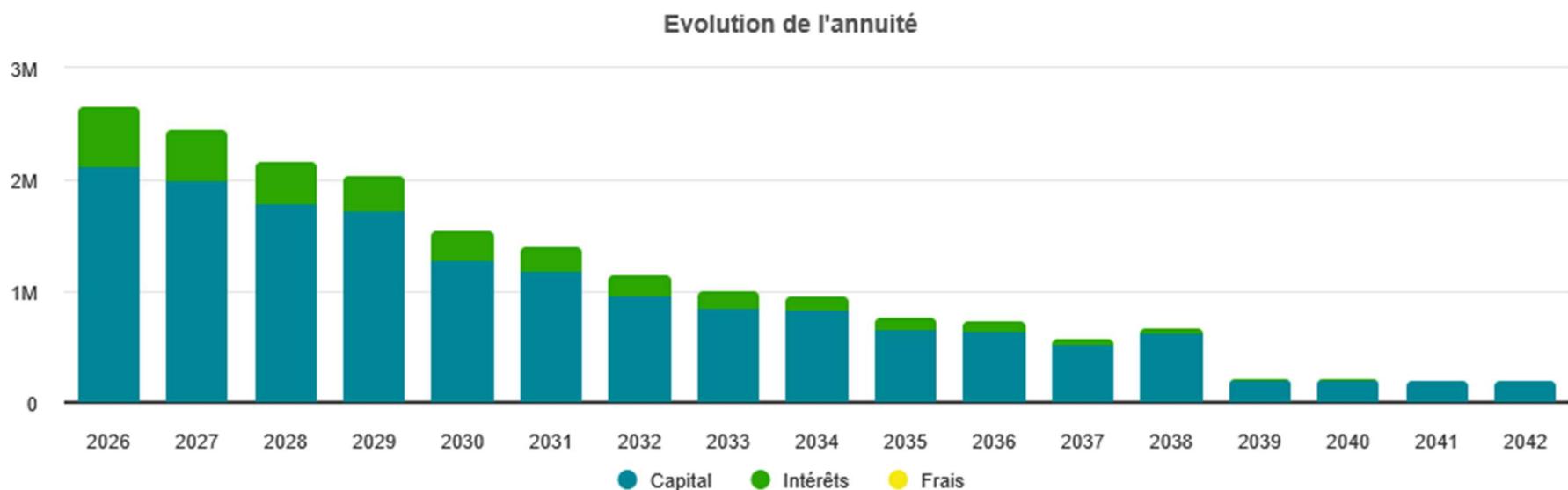
- la collectivité a engagé des investissements significatifs afin d'accompagner la croissance de sa population et de répondre aux besoins induits ;
- ces efforts ont été conduits sans dégradation notable du niveau d'endettement, attestant d'une politique financière prudente et durable.

Cette évolution témoigne d'une stratégie cohérente de développement et de consolidation, conciliant dynamisme de l'investissement public et préservation de la soutenabilité financière à moyen terme. Dans l'ensemble, la collectivité maintient un niveau d'endettement stable et soutenable, conforme à une gestion rigoureuse de la dette et à une stratégie de financement maîtrisée.



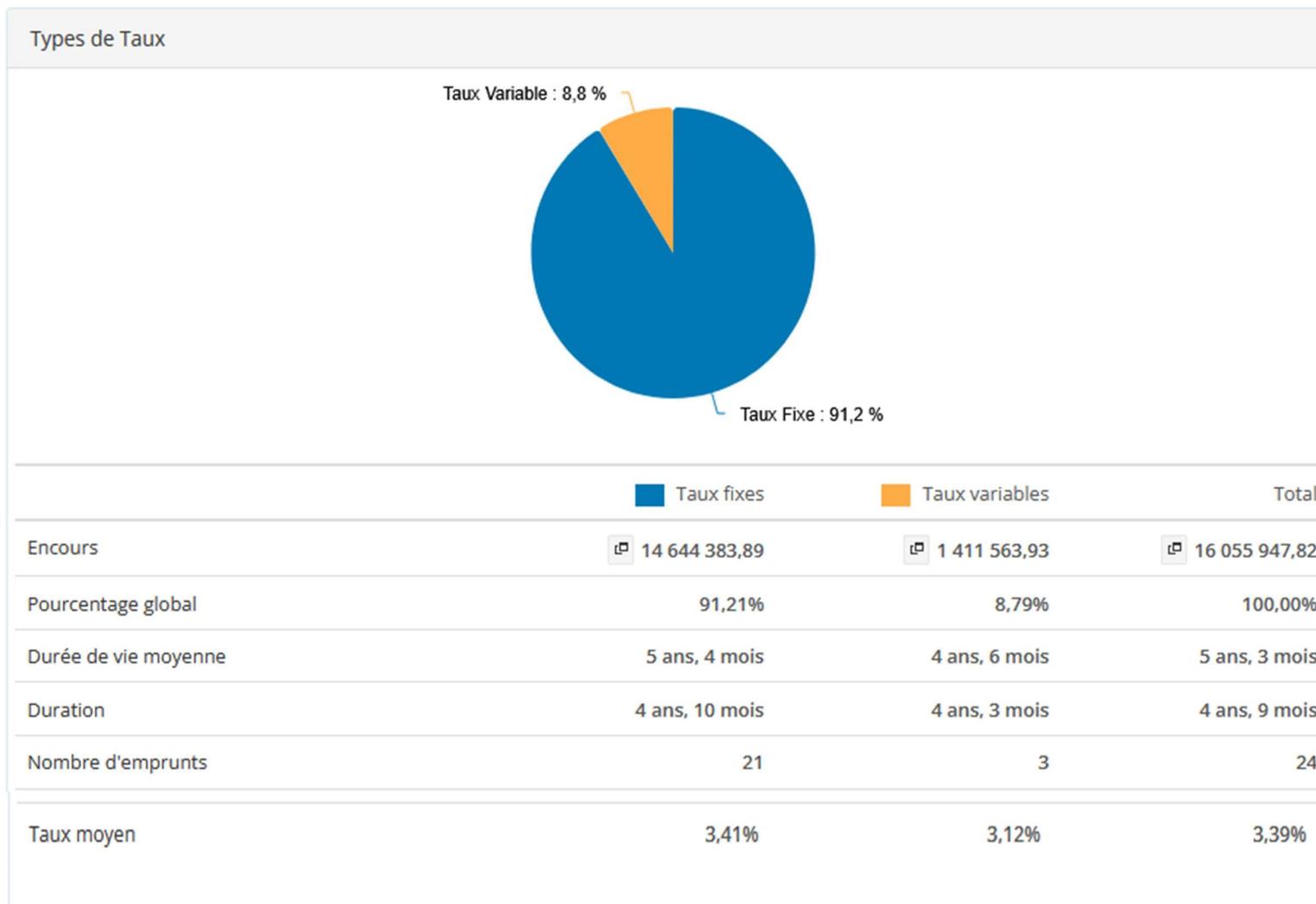
RAPPORT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2026

Le graphique ci-dessous, montre le profil de remboursement de la dette communale : il apparaît que la plupart des emprunts sont amortissables à échéances constantes ou légèrement dégressives, garantissant une visibilité à long terme sur les engagements financiers. À mesure que la dette diminue, la soutenabilité financière s'améliore. Cette évolution traduit une gestion prudente et maîtrisée de l'endettement. La réduction régulière de la charge d'intérêts permet d'améliorer la capacité d'autofinancement et de libérer progressivement des marges budgétaires pour d'autres investissements.



RAPPORT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2026

Les deux graphiques ci-dessous, montrent que l'encours de dette est majoritairement à taux fixe, mais que le taux moyen reste faible, ce qui montre la gestion prudentielle et maîtrisée de la dette.



RAPPORT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2026

Envoyé en préfecture le 22/10/2025

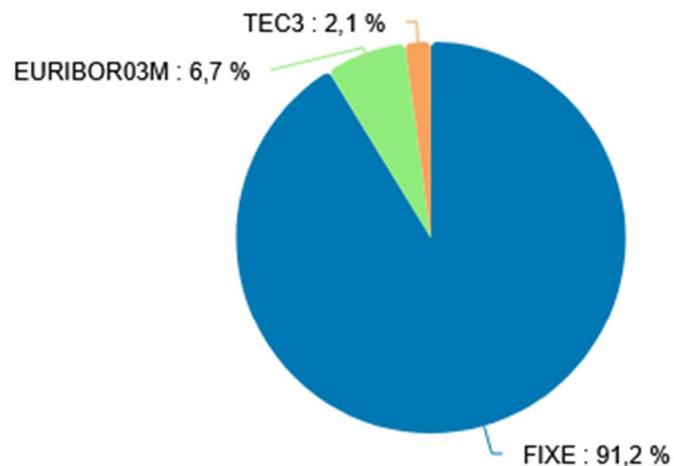
Reçu en préfecture le 22/10/2025

Publié le

ID : 034-213400575-20251020-DEL2025_10_18-DE



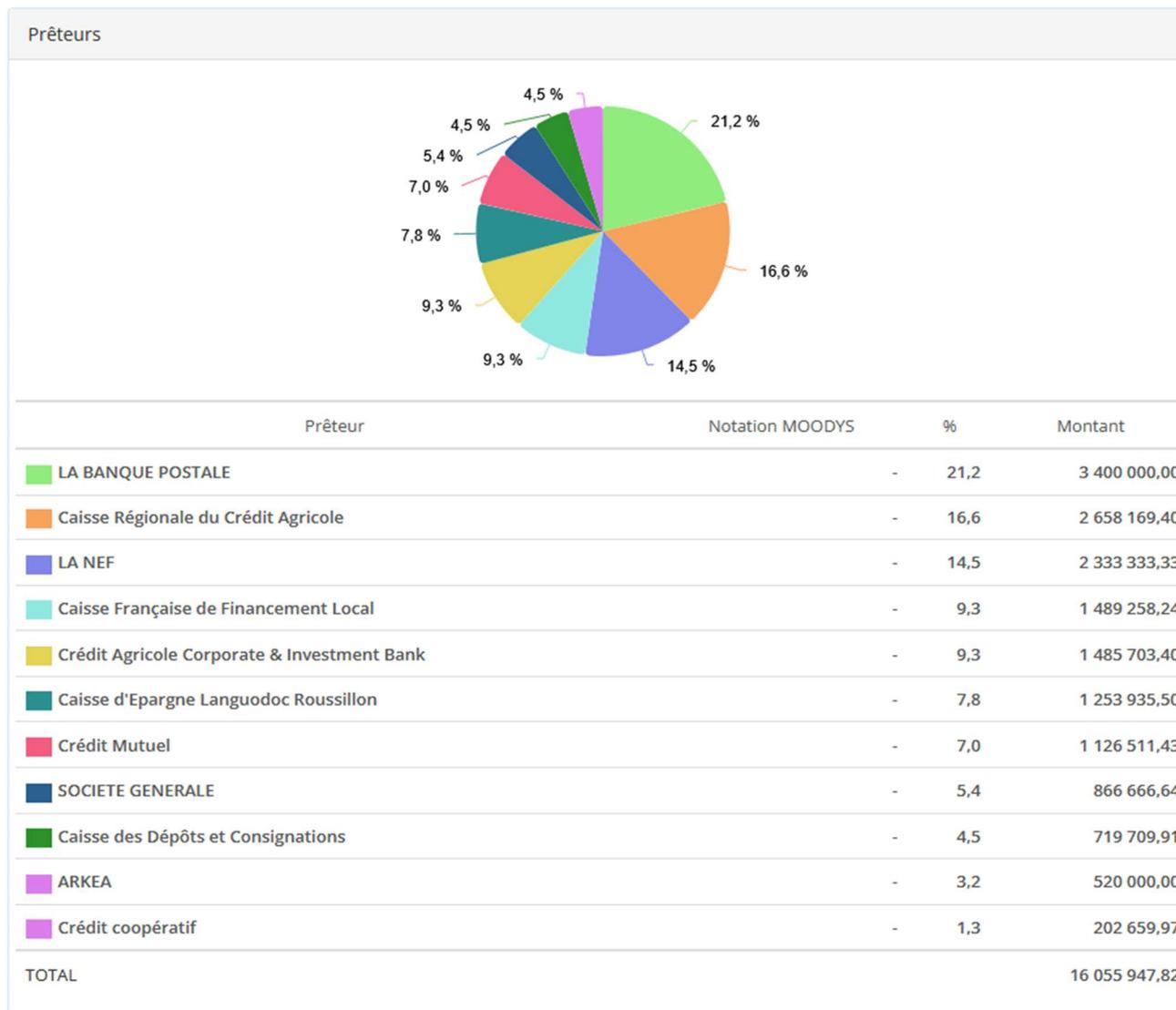
Index de taux



Index	Nb	Encours au 01/01/2026	%	Annuité Capital + Intérêts	%
 FIXE	21	14 644 383,89	91,21%	2 310 663,79	86,83%
 EURIBOR03M	2	1 069 326,61	6,66%	256 479,47	9,64%
 TEC3	1	342 237,32	2,13%	94 060,88	3,53%
Total	24	16 055 947,82		2 661 204,14	

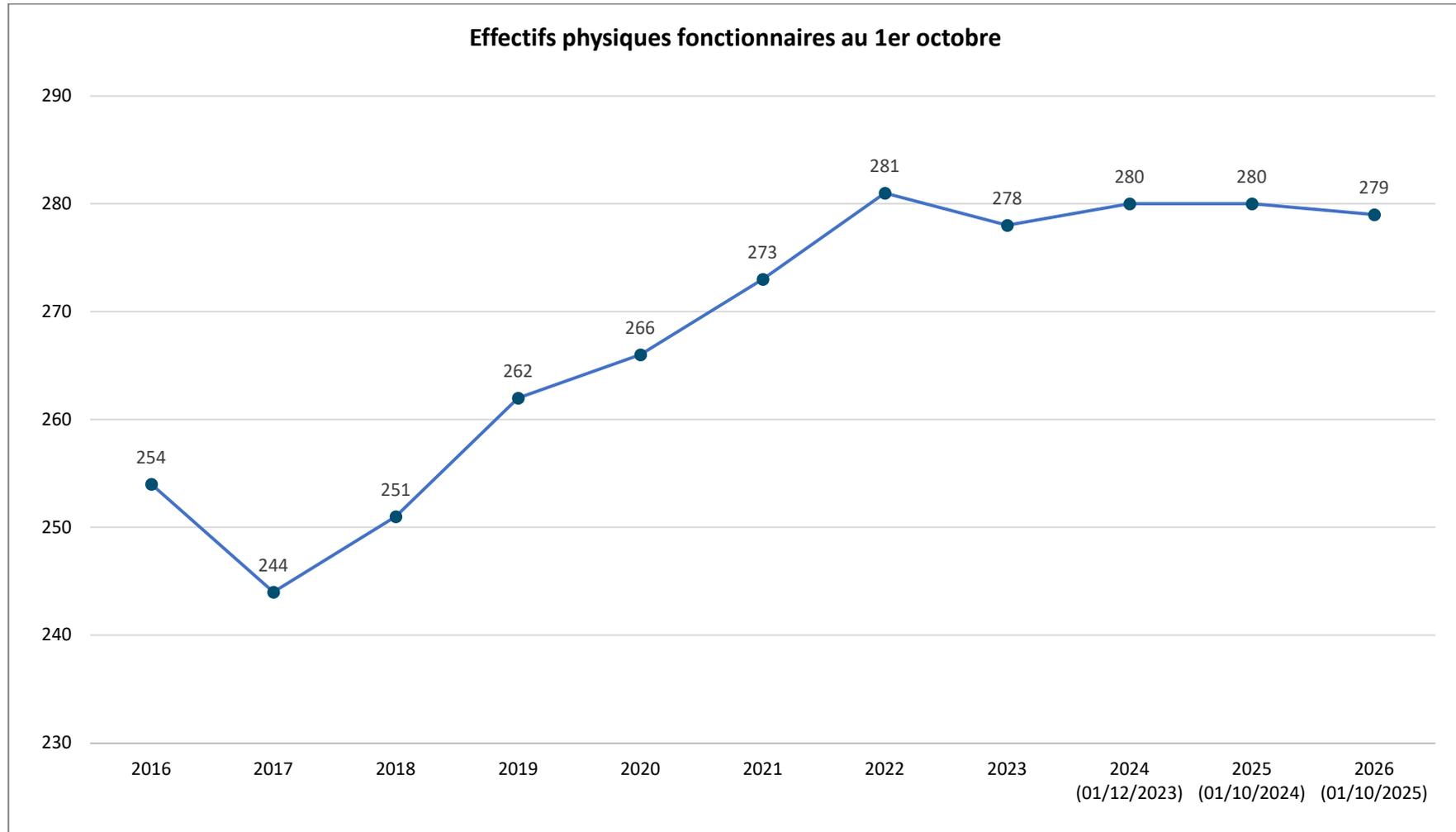
RAPPORT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2026

La commune a également diversifié ses partenaires financiers, ce qui montre qu'elle sait optimiser ses mises en concurrence lorsque les besoins de financement se présentent.



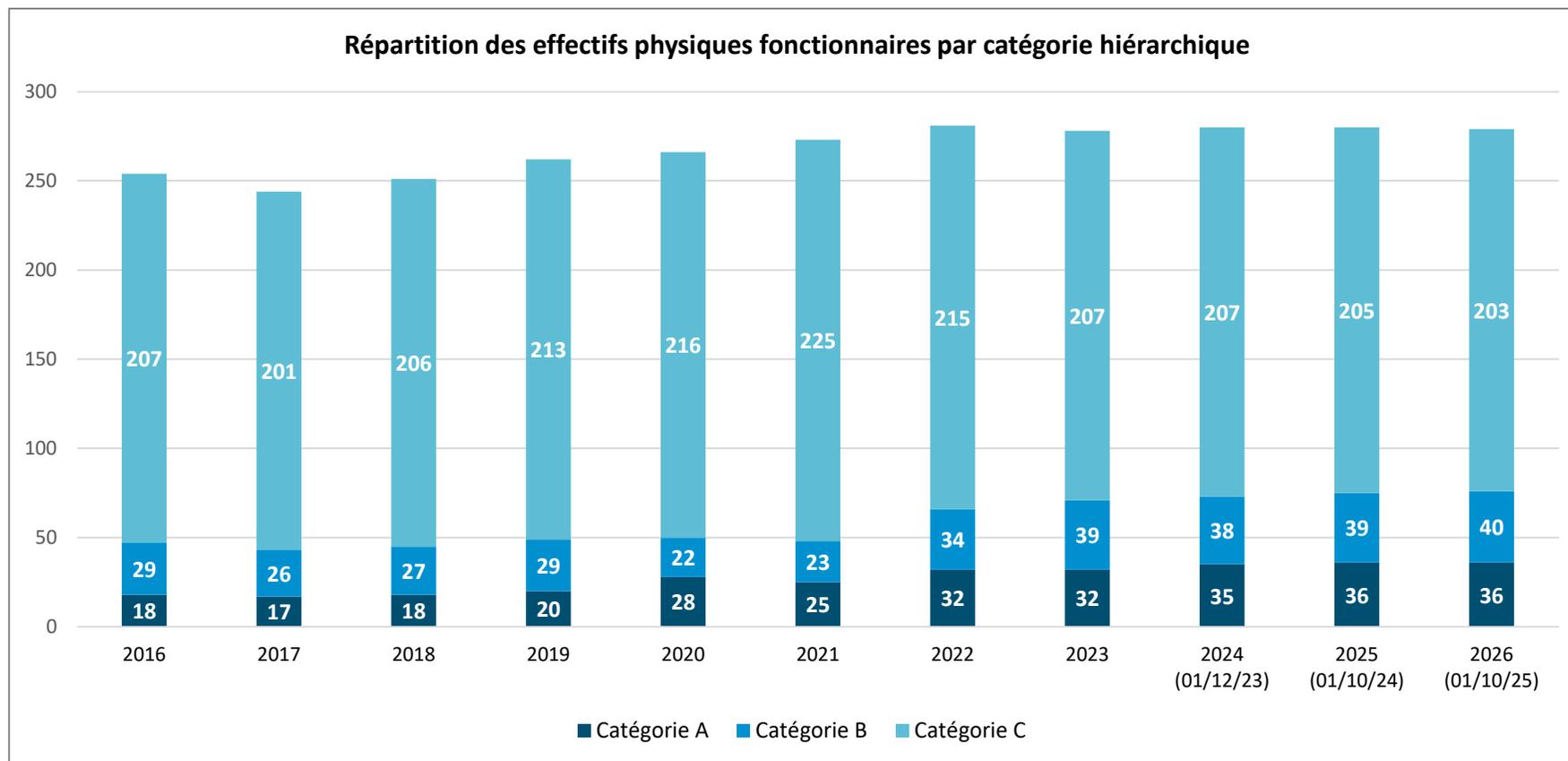
Données RH selon le décret 2026-841 du 24/06/2016

Structure des effectifs :



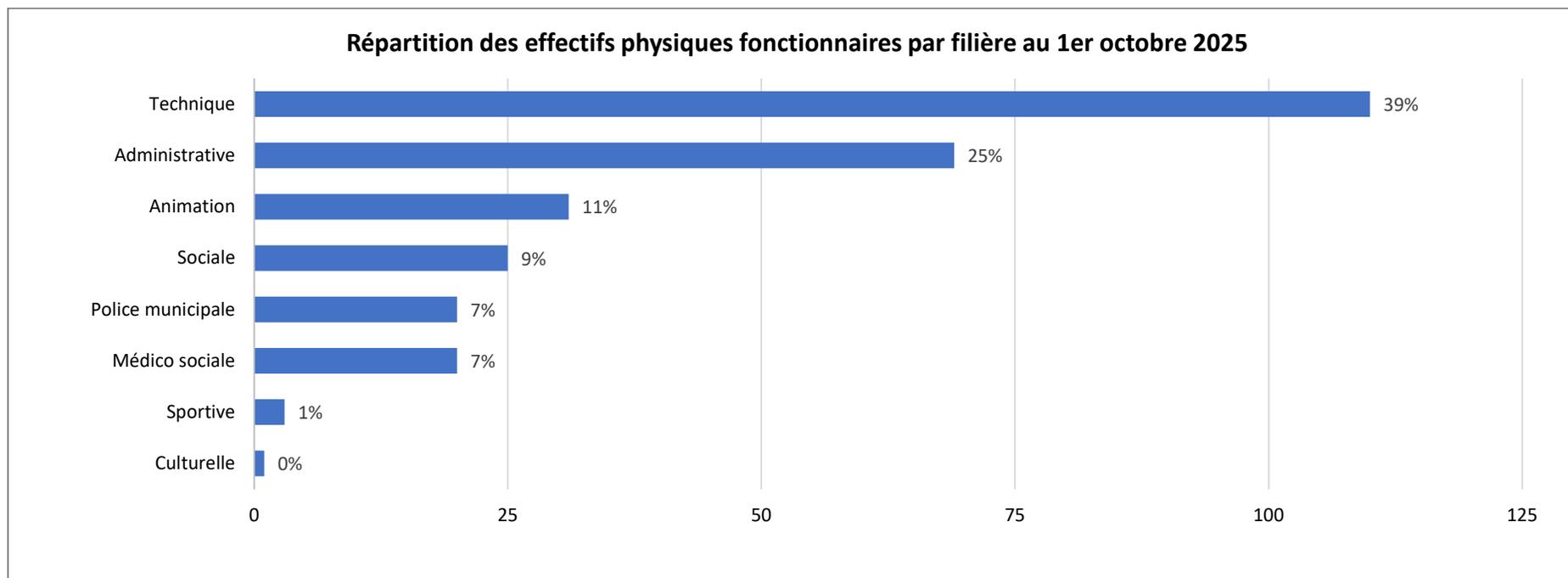
RAPPORT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2026

Les effectifs de fonctionnaires restent stables sur l'année (-1).



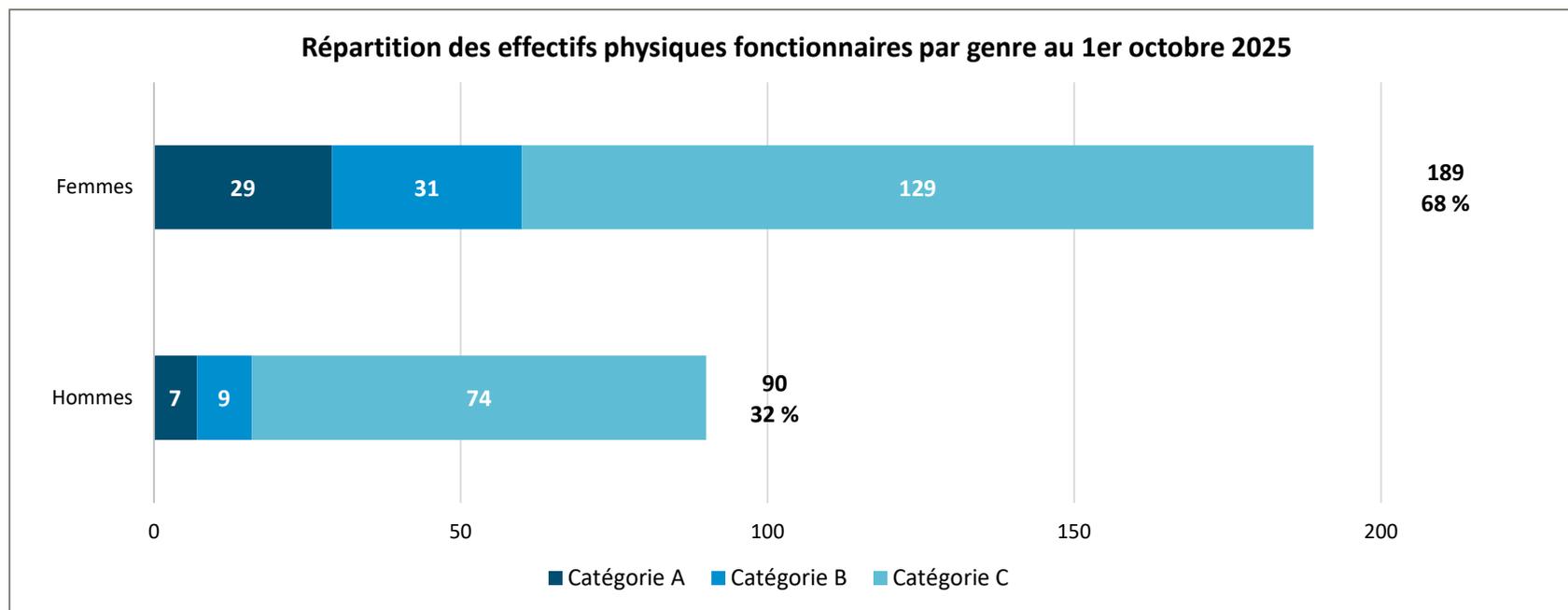
RAPPORT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2026

La répartition des fonctionnaires par catégorie hiérarchique reste stable. La part des agents de catégorie C représente près des ¾ de l'effectif, avec une très légère tendance à la baisse depuis 2021, compte tenu de l'évolution en catégorie B des auxiliaires de puériculture.

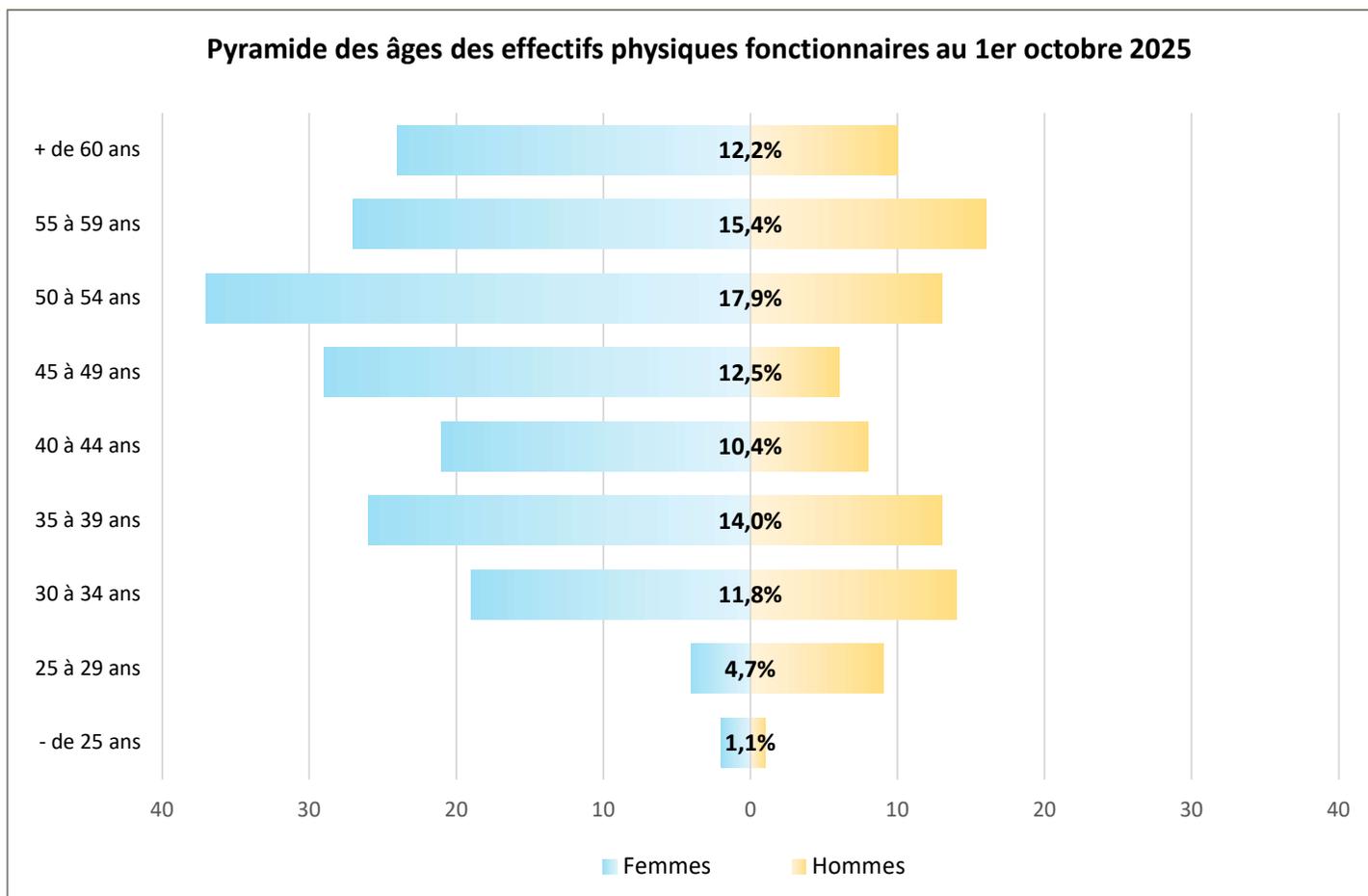


Il est à noter une forte prédominance des filières technique (agents d'entretien, ASVP, agents des crèches, personnel de maintenance...) et administrative. Ces deux filières représentent 64 % de l'effectif des fonctionnaires, ce qui est cohérent avec les services publics déployés à l'échelon municipal.

RAPPORT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2026



Les femmes représentent 68% de l'effectif des fonctionnaires. Elles sont surreprésentées dans les filières administrative et technique. Cette dernière étant composée notamment de personnel des établissements d'accueil du jeune enfant (crèches) ou des établissements scolaires, à forte représentativité féminine. En catégorie A, les femmes sont également les plus nombreuses puisqu'elles représentent 80% de l'effectif.



La moyenne d'âge des fonctionnaires est de 47,01 ans, en augmentation par rapport à l'année précédente (46,6). Le vieillissement des effectifs se poursuit, avec désormais 12,2% des fonctionnaires ayant plus de 60 ans et 45,5% plus de 50 ans. Le renouvellement prochain des effectifs est donc à anticiper.

RAPPORT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2026

Envoyé en préfecture le 22/10/2025

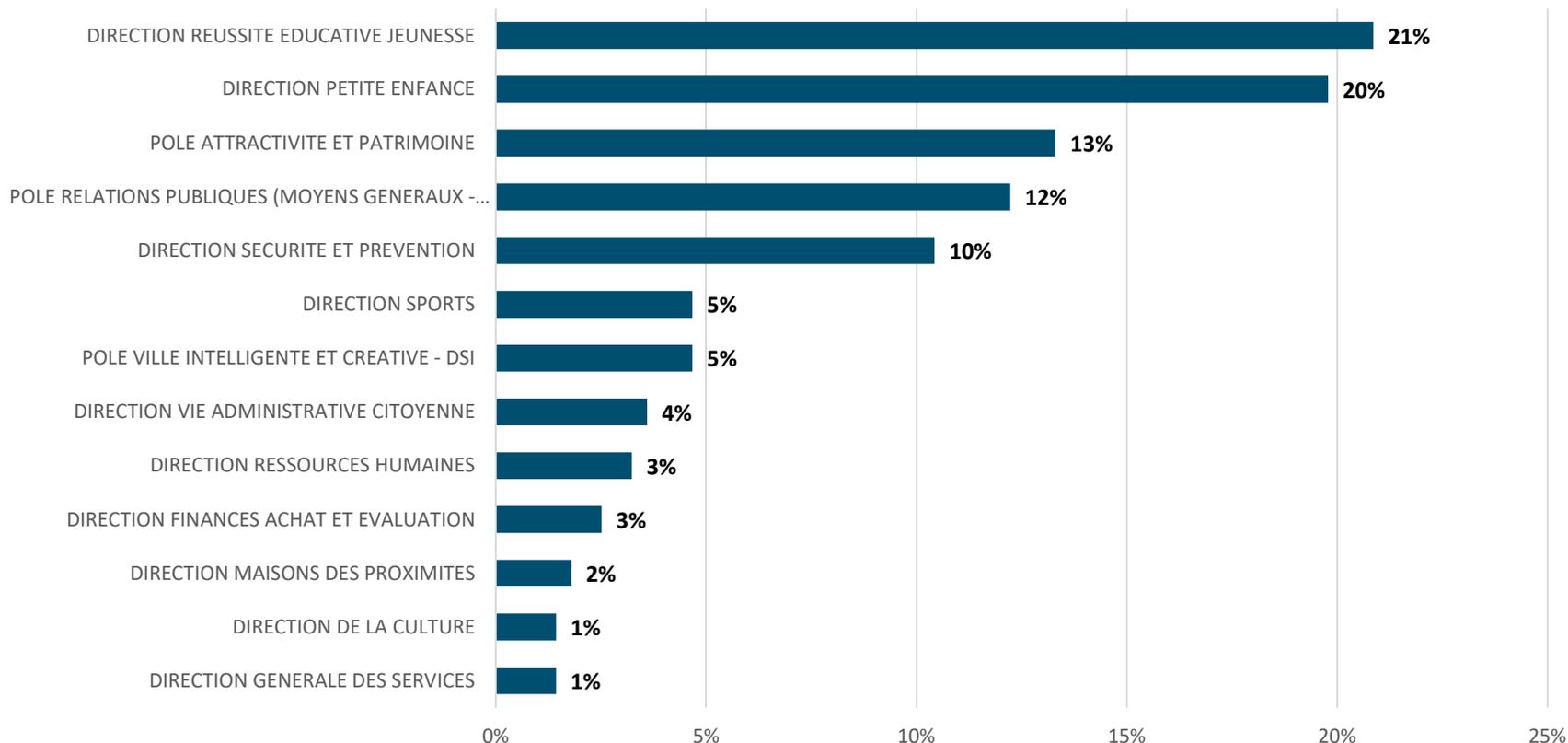
Reçu en préfecture le 22/10/2025

Publié le

ID : 034-213400575-20251020-DEL2025_10_18-DE



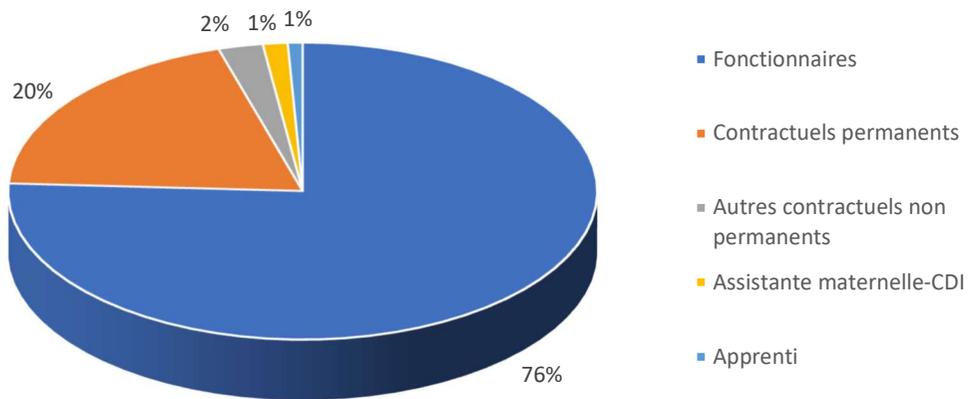
Répartition des effectifs physiques fonctionnaires par direction au 1er octobre 2025



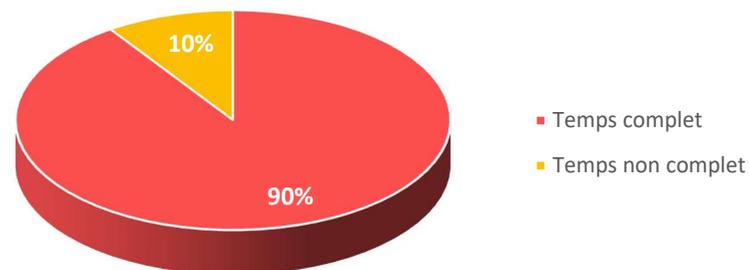
Les services dédiés à l'éducation, la jeunesse et à la petite enfance sont ceux qui emploient le plus d'agents fonctionnaires, ce qui est cohérent avec les compétences confiées à cet échelon territorial de proximité.

RAPPORT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2026

Répartition des effectifs fonctionnaires et contractuels mensualisés au 1er octobre 2025



Répartition des effectifs fonctionnaires et contractuels mensualisés par type de temps au 1er octobre 2025



La répartition reste globalement identique à N-1 ; la part des fonctionnaires 76% reste constante.

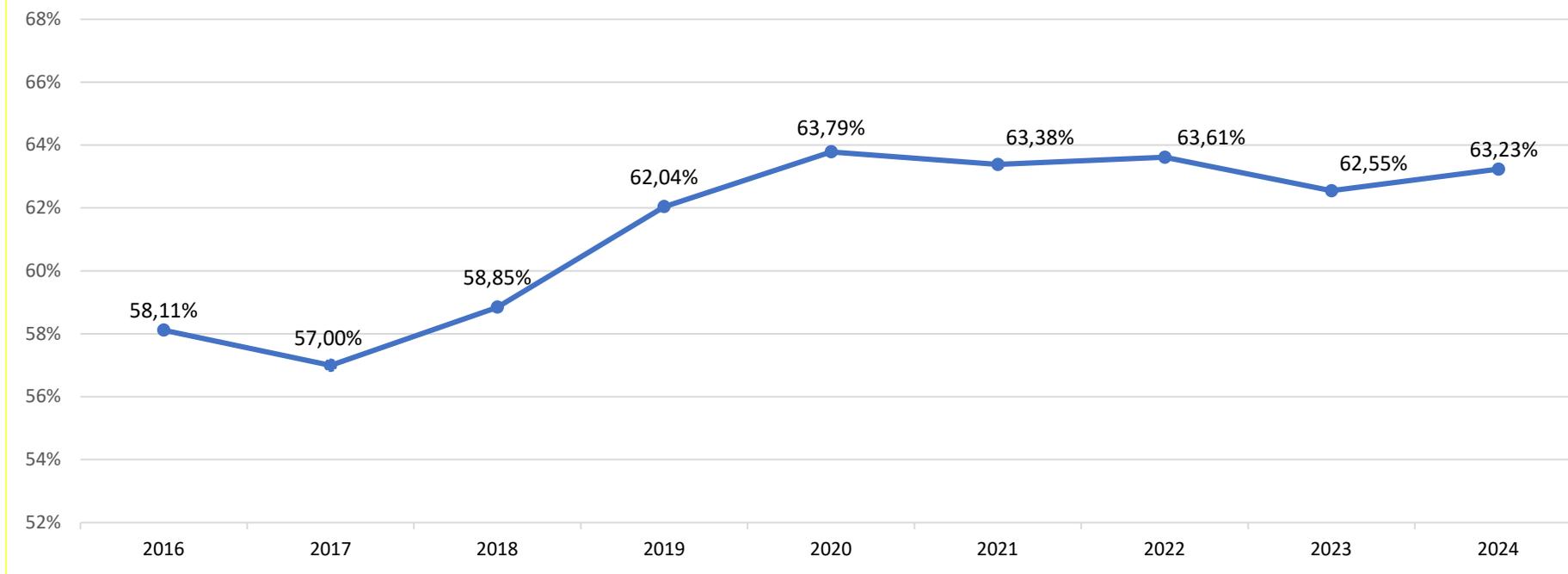
RAPPORT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2026

Dépenses de personnel :

Les charges de personnel prennent une part importante des charges de fonctionnement, avec une augmentation en 2024.

Malgré l'augmentation de la masse salariale, la proportion reste stable compte tenu d'une augmentation importante des charges à caractère général (fluides).

Part des dépenses de personnel au sein des charges de fonctionnement



Conclusion

Le Rapport d'Orientation Budgétaire permet de présenter au Conseil Municipal toute la logique et l'ensemble des contraintes qui président à l'élaboration du projet de budget 2026. Les finances publiques constituant la colonne vertébrale de l'action municipale, cette présentation est essentielle dans le processus démocratique local.

La Ville aborde l'exercice budgétaire 2026 en bénéficiant d'une situation financière exceptionnelle : malgré la forte pression démographique de ces dernières années, nécessitant des équipements nouveaux, les taux de fiscalité ont pu être maintenus et l'encours de dette a pu être réduit.

Les orientations budgétaires 2026 seront marquées par la volonté réaffirmée de diminuer la pression fiscale pesant sur les castelnaudviens, symbolisée par la décision de la majorité municipale de diminuer les taux en 2026 de façon importante (-2,83%). On comprend également, à la lecture du Rapport d'Orientation Budgétaire, que la stratégie financière est indéniablement tournée vers la réalisation d'importants investissements permettant d'accompagner le développement de la commune. Les investissements des années à venir portent sur des domaines impactant directement le quotidien des habitants (travaux d'extension, création ou réhabilitation d'équipements sportifs, de bâtiments scolaires ou périscolaires, crèches, travaux de voirie...).

Le défi est de taille, du fait des incertitudes politiques et économiques actuelles.

Dans la perspective de la concrétisation de ses projets, la Ville ne saurait s'affranchir de l'ensemble des contraintes financières et économiques qui l'entourent, qu'elles soient externes et internes.

Les contraintes externes s'articuleront majoritairement, pour les années à venir autour de l'effort de participation au redressement des finances publiques, qui sera demandé aux collectivités, et qui pourrait modifier en profondeur la structure de leurs ressources. L'avenir des dotations de l'Etat constitue ainsi un enjeu majeur.

Les contraintes internes, quant à elles, se matérialisent et se matérialiseront, demain encore, par un travail perpétuel portant sur la réorganisation et la maîtrise des dépenses, nécessaires à la pérennisation de la bonne santé financière de la ville et au sens donné à l'action municipale.